

COOPÉRATION MILITAIRE

CHANEGRIHA REÇOIT LE MINISTRE NIGÉRIEN DE LA DÉFENSE

Page 24

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8616 MERCREDI 14 OCTOBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

PRÉSIDENCE ET GOUVERNEMENT

Tebboune procède à trois nominations

Page 3

RENCONTRE TEBBOUNE – PATRONAT

LES PRIORITÉS ÉCONOMIQUES EN DÉBAT

Troisième du genre, la rencontre Président-Patronat s'ouvre aujourd'hui au Centre international des Conférences Abdelatif-Rahal à Alger, à l'initiative du Conseil du renouveau économique algérien (CREA). L'occasion de définir les priorités, mais aussi d'être à l'écoute des opérateurs économiques. C'est dans une conjoncture particulière que se tient cette nouvelle rencontre qui réunira le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec les forces économiques du pays, issues principalement du secteur privé qui représente une grande partie du tissu économique local. Page 5



GRIPPE SAISONNIÈRE

La campagne de vaccination démarre le 27 octobre

Page 2

TASSIHT, L'ASSEFAL ET QAHWAT EL ASR

Dans le secret des rites, la mémoire des femmes

Page 9

ALGÉRIE - SÉNÉGAL

Trente ans après, le temps des actes

Page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

APPAREILLAGES PROTHÉTIQUES

Hattab veut réduire la facture des importations

VISANT à réduire la facture des importations et à développer la production nationale, Mohamed Hattab, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, entend faire de l'Office national des appareillages et accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH) un levier de fabrication locale d'appareillages prothétiques et orthopédiques. Lors d'une réunion de coordination tenue hier au siège de son ministère, il a appelé à substituer progressivement les équipements importés par des produits locaux, tout en maîtrisant les coûts et en améliorant la prise en charge des personnes handicapées.

Cette rencontre a été consacrée à l'évaluation de l'activité de l'ONAAPH et à l'examen de la qualité des services fournis aux personnes à besoins spécifiques et aux bénéficiaires du système de sécurité sociale. Les participants ont passé en revue le bilan de l'Office, notamment en matière de fabrication et d'installation de prothèses et d'appareils orthopédiques, de fourniture d'aides techniques et de dispositifs auditifs, ainsi que ses capacités de production et de distribution et la couverture des besoins dans les différentes wilayas.

Le ministre a souligné la nécessité d'améliorer la qualité des prestations, compte tenu de leur portée humaine et sociale. Il a rappelé que la prise en charge ne se limite pas à la fourniture d'équipements, mais implique également leur adaptation aux besoins individuels, leur suivi technique et leur entretien régulier.

Plusieurs orientations ont été définies pour améliorer le fonctionnement de l'Office. Le ministre a notamment demandé de réduire les délais de traitement des demandes, de simplifier les procédures et de revoir les circuits de production et de livraison afin de permettre aux bénéficiaires d'obtenir leurs équipements dans de meilleures conditions.

Le développement des capacités nationales de fabrication figure parmi les priorités. Le ministre a appelé à étudier les possibilités de produire localement certains appareils et équipements actuellement importés et à renforcer progressivement les moyens de production de l'ONAAPH. Cette démarche vise à réduire la dépendance extérieure et les dépenses en devises, tout en garantissant la conformité aux normes techniques et médicales et l'adaptation aux évolutions technologiques.

La répartition des services à travers le réseau national devra également être réévaluée afin de repérer les zones insuffisamment couvertes et de rapprocher des bénéficiaires les prestations d'installation, de réglage et de maintenance.

Le ministre a par ailleurs préconisé un renforcement de la coordination avec les caisses de sécurité sociale, notamment la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), afin de fluidifier les procédures de prise en charge et d'assurer la continuité des prestations.

Une attention particulière devra être accordée au suivi après livraison et à la maintenance périodique des appareils, pour préserver leur bon fonctionnement ainsi que la sécurité et le confort des bénéficiaires. Le développement des compétences des techniciens et des spécialistes, notamment par la formation pratique aux nouvelles technologies de fabrication et d'installation, constitue un autre axe retenu. À l'issue de la réunion, Mohamed Hattab a appelé les responsables de l'Office à adopter une démarche opérationnelle fondée sur la définition des priorités et l'évaluation des résultats sur le terrain. Il leur a également demandé d'élaborer une vision globale pour développer l'activité de l'établissement, élargir la production nationale et renforcer les capacités de fabrication locale, tout en conciliant efficacité économique, obligations de service public et rationalisation des dépenses.

Amel Saïdi

GRIPPE SAISONNIÈRE

La campagne de vaccination démarre le 27 octobre

Le ministère de la Santé a fixé au 27 octobre le lancement de la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière pour la saison 2026-2027. Les préparatifs débuteront avec le retrait des vaccins auprès de l'Institut Pasteur d'Algérie, à Dely Ibrahim, à partir du 21 octobre. Les établissements de santé sont appelés à mobiliser leurs moyens humains et matériels, en accordant la priorité aux personnes les plus vulnérables.

Dans une instruction datée du 11 octobre et portant le numéro 16, le ministère a demandé aux services de santé des wilayas de réactiver le dispositif organisationnel et de prendre les mesures nécessaires au bon déroulement de l'opération. L'objectif est d'assurer une couverture vaccinale adaptée grâce à une coordination entre les directions de la santé, les établissements publics de santé de proximité (EPSP) et les structures hospitalières.

Les directions de la santé devront élaborer un plan d'action prévoyant la désignation d'équipes chargées de la coordination et du suivi, l'identification des centres de vaccination ainsi que l'évaluation des besoins en personnel et en équipements.

Les EPSP seront chargés de recenser les personnes à vacciner dans leurs zones de compétence, de constituer les équipes nécessaires et d'organiser la conservation et le transport des doses. Le respect de la chaîne du froid constitue une exigence essentielle pour préserver la qualité des vaccins.

Le suivi portera sur le taux de couverture vaccinale, les éventuels effets secondaires et les coûts de l'opération. Pour l'approvisionnement, chaque wilaya devra désigner un représentant chargé de récupérer les doses auprès du service commercial de l'Institut Pasteur d'Algérie à partir du 21 octobre. Il devra présenter les bons de commande établis par les directeurs des établissements de santé, conformément au plan de distribution annexé à l'instruction.

Les établissements publics hospitaliers et les autres structures hospitalières apporteront un soutien logistique aux EPSP, notamment par la mise à disposition d'équipes, de moyens de transport et d'équipements garantissant le respect de la chaîne du froid. Ils devront également organiser la vaccination de leurs propres personnels.

Les vaccinations se dérouleront principalement dans les polycliniques, les centres de protection maternelle et infantile et les centres de santé. Le choix des sites dépendra du nombre de personnes ciblées et des besoins recensés localement. Pour assurer la traçabilité des actes et surveiller les éventuels effets secondaires, les centres devront disposer de registres, de carnets de vaccination, de certificats et des documents nécessaires au suivi. Les équipes seront composées d'un médecin, d'un agent administratif chargé de l'enregistrement et de deux à trois agents vaccinateurs, selon le nombre de personnes à prendre en charge. Elles assureront l'examen médical préalable, l'administration du vaccin et l'enregistrement des actes, tout en disposant des équipements nécessaires à la prise en charge d'éventuels effets secondaires.


Une couverture vaccinale adaptée.

La campagne ciblera en priorité les personnes les plus exposées aux complications de la grippe saisonnière, conformément aux recommandations du comité d'experts chargé de la prévention et de la lutte contre cette infection.

Sont notamment concernées les personnes âgées de 65 ans et plus, celles résidant dans des centres d'accueil, ainsi que les enfants et les adultes atteints de maladies chroniques. Cette dernière catégorie comprend les patients souffrant de maladies cardiovasculaires, de maladies respiratoires chroniques, de diabète, d'obésité ou de maladies rénales.

La vaccination est également prioritaire pour les personnes présentant un déficit immunitaire, notamment les patients ayant subi une transplantation d'organe, les personnes atteintes de cancer, celles vivant avec le VIH, ainsi que les personnes souffrant d'une absence de la rate ou de drépanocytose. Les femmes enceintes, quel que soit le stade de leur grossesse, les personnels de santé et les pèlerins figurent également parmi les catégories ciblées.

Lynda Louifi

SANTÉ MENTALE

L'Algérie se fixe l'horizon 2030

LA SANTÉ mentale est appelée à occuper une place plus importante dans les politiques publiques en Algérie. Le ministère de la Santé entend renforcer la prévention, favoriser le dépistage précoce et développer les soins de proximité, dans le cadre de la prolongation jusqu'en 2030 du Plan national de promotion de la santé mentale, initialement prévu pour la période 2017-2020.

Ces orientations ont été présentées hier, à Alger, lors de la célébration de la Journée mondiale de la santé mentale. La rencontre, présidée par le chef de cabinet du ministère de la Santé, le docteur Hadj Maâti Khalil, au nom du ministre Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a réuni des représentants de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Onusida, de l'Institut national de santé publique, des membres de la commission multisectorielle chargée de la promotion de la santé mentale et des représentants de la société civile.

Le ministère a souligné l'importance d'évaluer les résultats obtenus et de repérer les insuffisances qui freinent la réalisation des objectifs fixés. Il s'agit d'adapter les dispositifs aux besoins de la population et aux transformations sociales susceptibles de fragiliser l'équilibre psychologique des individus.

Dans son allocution, le ministre a rappelé que la santé mentale constitue une composante indissociable de la santé publique. Il a plaidé pour une coordination effective entre les secteurs concernés, appuyée par une vision commune, un suivi régulier et une évaluation des résultats sur le terrain.

Le bilan présenté fait état de progrès dans le développement des infrastructures, le renforcement des compétences des professionnels et la disponibilité des médicaments. Le cadre juridique a également évolué, notamment avec la loi n° 18-11 relative à la santé, qui consacre plus de quarante articles aux soins et à la protection des droits des patients.

Des défis persistent néanmoins. Les mutations démographiques et sociales, les traumatismes psychologiques liés aux catastrophes naturelles et les conséquences des conditions environnementales mettent à l'épreuve les capacités de prise en charge.

Le ministère entend renforcer les soins de proximité pour faciliter l'accès aux services et assurer la continuité du suivi. Le bilan relève des avancées dans la prise en charge des enfants et des adolescents, l'adoption d'un Plan national sur l'autisme en 2025 et l'élargissement des services dédiés aux addictions. Plus de 400 patients bénéficient actuellement d'un traitement de substitution aux opioïdes. La pandémie de Covid-19 a toutefois retardé certaines mesures du plan national.

Lynda L.

ALGÉRIE - SÉNÉGAL

Trente ans après, le temps des actes

Les travaux de la sixième session de la Grande Commission mixte algéro-sénégalaise se sont achevés hier à Alger par la signature de 15 accords et mémorandums d'entente.

Coprésidée par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et son homologue sénégalais, Cheikh Niang, cette rencontre ouvre une nouvelle phase dans les relations entre les deux pays, après près de trente ans sans réunion de cette instance, autour de priorités économiques, énergétiques et africaines.

Dans son allocution d'ouverture, Ahmed Attaf a réaffirmé l'importance que l'Algérie accorde au Sénégal, « pays frère et partenaire important en Afrique de l'Ouest », avec lequel elle entretient « des liens historiques profondément ancrés ». Il a souligné que la présence de Cheikh Niang à Alger pour la deuxième fois en trois mois témoigne de « la volonté politique qui anime nos deux pays de donner un nouvel élan à leurs relations bilatérales, de renforcer leurs mécanismes de concertation et de coopération ».

La précédente session, organisée à Dakar en mars 1997, confère à cette rencontre une portée particulière. « Notre responsabilité aujourd'hui ne se limite pas à reprendre le cours de ce qui a été interrompu », a déclaré le chef de la diplomatie algérienne, estimant nécessaire de « nous appuyer sur les acquis et les liens qui nous unissent afin d'ouvrir une nouvelle étape de notre partenariat, davantage en phase avec les intérêts de nos deux pays ».

Il a plaidé pour un dialogue régulier, « fondé sur la franchise et le respect mutuel », afin de régler les questions en suspens et de consolider les mécanismes de coopération.

Sur le plan économique, Ahmed Attaf a relevé que « les échanges économiques et commerciaux entre l'Algérie et le Sénégal demeurent en deçà du potentiel dont disposent nos deux pays ». Il a appelé à créer les conditions favorables au développement des investissements, des partenariats et des projets communs.

Depuis 2023, plusieurs initiatives ont été engagées par l'Algérie pour renforcer sa présence économique au Sénégal, notamment l'ouverture d'une banque algérienne à Dakar, la création d'un espace permanent d'exposition des produits algériens, le renforcement de la connectivité aérienne et le lancement d'une ligne maritime entre les deux pays. L'enjeu consiste désormais à valoriser ces acquis. Ahmed Attaf a appelé à exploiter les possibilités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), à accroître les échanges commerciaux et à encourager les investissements croisés. La réactivation du Conseil d'affaires algéro-sénégalais figure également parmi les mesures envisagées pour rapprocher les entreprises, identifier les possibilités d'investissement et assurer le suivi des projets communs.



15 accords et mémorandums signés.

L'ÉNERGIE EN PREMIÈRE LIGNE

Le secteur énergétique constitue un axe majeur de ce rapprochement. Le Sénégal, désormais engagé dans une nouvelle phase de son développement en tant que producteur d'hydrocarbures, peut s'appuyer sur l'expérience algérienne, a estimé Ahmed Attaf. La récente visite en Algérie du ministre sénégalais de l'Énergie et du Pétrole représente, selon lui, une occasion de « donner une nouvelle impulsion à cette coopération ».

Le ministre a notamment mis en avant les perspectives de partenariat entre Sonatrach et Petrosen, ainsi qu'entre Sonelgaz et Senelec. « L'Algérie réaffirme sa disponibilité à accompagner le Sénégal dans cette démarche, dans un esprit de partage d'expérience, de transfert de savoir-faire et de création de valeur ajoutée », a-t-il assuré.

La coopération envisagée concerne également le développement du capital humain. « La construction d'un partenariat économique durable dépend également de notre capacité à développer le capital humain, à enrichir les connaissances et à renforcer les compétences », a souligné Ahmed Attaf. L'Algérie entend ainsi poursuivre la formation des cadres et des étudiants sénégalais et consolider les échanges universitaires, scientifiques et professionnels, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'industrie et des nouvelles technologies.

Les liens culturels et spirituels constituent un autre ressort des relations entre Alger et Dakar. Évoquant « les profondes affinités spirituelles historiques et les liens humains solides qui unissent l'Algérie et le Sénégal », le ministre a salué la visite en Algérie de Cheikh Mohamed El Mahy Ibrahim Niass, khalife général de la Fayda Tidjaniya, reçu par le président de la République. Il a également exprimé le souhait de promouvoir les échanges culturels et le tourisme spirituel vers Aïn Madhi et Bou Semghoun, hauts lieux de la tradition tidjane en Algérie.

Au niveau continental, Ahmed Attaf a mis en avant la position géographique et l'ancrage régional des deux pays, qui leur permettent de contribuer au rapprochement entre les différentes régions du continent. « L'Algérie et le Sénégal, de par leur position géographique et leur ancrage régional, sont en mesure de contribuer au renforcement des liens entre le nord et l'ouest du continent africain », a-t-il affirmé.

Il a appelé à consolider l'Union africaine, à mettre en œuvre la ZLECAf et à développer les chaînes de valeur africaines. L'objectif est d'intensifier les échanges intra-africains, de mieux valoriser les ressources du continent et de réduire sa dépendance aux marchés extérieurs.

Au terme de la session, Ahmed Attaf a insisté sur la nécessité de transformer les engagements en résultats concrets, grâce à la définition de priorités, à l'application effective des accords et au suivi régulier des décisions. Il a résumé les objectifs communs en appelant à « davantage de dialogue politique, un meilleur encadrement de nos relations bilatérales et des résultats plus concrets en matière de coopération bilatérale ».

La signature du procès-verbal de la réunion et des 15 accords et mémorandums d'entente vient enrichir le cadre juridique de la coopération algéro-sénégalaise. Leur mise en œuvre constituera désormais le principal enjeu de cette relance, au bénéfice des deux pays et de leurs populations.

Sihem Bounabi

CYBERSÉCURITÉ

L'Algérie expose sa stratégie à Bangkok

FACE à la multiplication des cyberattaques et des crimes financiers, la protection du cyberespace s'impose comme un enjeu stratégique pour les États. L'Algérie a présenté son expérience en la matière hier à Bangkok, lors d'un débat parlementaire organisé dans le cadre du Forum parlementaire mondial de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI), selon un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le député Hani Ahcène, président du groupe parlementaire des indépendants à l'APN et membre permanent du Réseau parlementaire de la Banque mondiale et du FMI, a exposé les efforts engagés par l'Algérie pour mettre en place une « architecture nationale intégrée » de protection du cyberespace et consolider sa « souveraineté numérique ».

Devant des représentants des deux institutions internationales et des parlementaires de Thaïlande, d'Italie et de Lituanie, il a présenté les grandes lignes de la stratégie nationale de sécurité des systèmes d'information pour la période 2025-2029. Celle-ci vise à renforcer les capacités de prévention et de réponse aux menaces, notamment par le développement des mécanismes de veille, de détection et de traitement des incidents cybernétiques.

Le dispositif prévoit également le renforcement du cadre juridique et réglementaire. La sécurisation des systèmes d'information concerne aussi bien les institutions publiques que les entreprises et les organismes financiers, dont les données et les activités peuvent être affectées par une attaque. La détection des vulnérabilités, l'anticipation des risques et la continuité des services constituent ainsi des priorités pour protéger les intérêts nationaux et préserver l'autonomie technologique du pays.

La formation des compétences nationales a également occupé une place importante dans l'intervention du député. Le soutien à la recherche et à l'innovation, l'encouragement des start-up et la participation des jeunes au développement de solutions technologiques figurent parmi les leviers évoqués pour bâtir une expertise locale adaptée à l'évolution des menaces.

Le rapprochement entre les institutions publiques, les universités et le secteur économique constitue un autre axe de cette démarche. L'articulation entre recherche scientifique et besoins opérationnels est susceptible de favoriser le développement de solutions locales et d'améliorer la protection des systèmes d'information.

La rencontre de Bangkok a réuni des représentants de la Banque mondiale et du FMI ainsi que des parlementaires de plusieurs pays. Les échanges ont porté sur les expériences nationales et les moyens de répondre aux menaces numériques transfrontalières. À cette occasion, Hani Ahcène a souligné l'importance du partage d'expertise et de la coopération internationale. La coordination entre les États et l'échange d'informations permettent de mieux prévenir les attaques et d'adapter les réponses aux nouvelles formes de criminalité numérique.

Sihem B.

PRÉSIDENCE ET GOUVERNEMENT

Tebboune procède à trois nominations

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé, hier, à trois nominations à la présidence de la République et au sein du gouvernement. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Lounès Magramane, qui occupait jusque-là le poste de secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, a été nommé directeur de cabinet de la présidence de la République. Ibrahim Merad retrouve, pour sa part, le portefeuille de l'Intérieur et des Collectivités locales, qu'il avait déjà occupé. Saïd Sayoud a, quant à lui, été nommé ministre des Transports.

M. B.

ENTREPRENEURIAT

La Nesda se dote d'un siège à Alger-Ouest

DANS LE CADRE de la mise en œuvre de la stratégie de l'Etat visant à promouvoir l'entrepreneuriat, à encourager l'initiative économique et à améliorer l'environnement des affaires, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Startup et des Micro-entreprises, Noureddine Ouaddah, a procédé, hier, à l'inauguration du nouveau siège de l'Agence régionale d'Alger-Ouest, affiliée à l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA). Cette nouvelle structure témoigne de la volonté de la Nesda de renforcer ses actions en faveur de l'amélioration des conditions d'accueil et d'accompagnement des porteurs d'idées et de projets. Elle s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à moderniser les infrastructures publiques, à développer les structures d'accueil et de soutien, et à améliorer la qualité des services offerts, afin de garantir la mise à disposition d'espaces adaptés pour accueillir, orienter et soutenir les porteurs de projets aux différentes étapes de la création et du développement de leurs micro-entreprises.
A cette occasion, le ministre a affirmé que le renforcement des structures de la Nesda s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat pour créer un environnement favorable aux initiatives économiques, faciliter le soutien aux porteurs de projets et accroître la contribution des micro-entreprises au développement économique. L'amélioration de la qualité des services et leur rapprochement avec les citoyens, a-t-il ajouté, constituent un pilier fondamental du développement du système entrepreneurial. D'où l'importance de fournir des espaces modernes et efficaces permettant aux porteurs d'idées de bénéficier du soutien et des conseils nécessaires.

M. B.

ALGÉRIE – GRANDE BRETAGNE

Examen des opportunités de coopération dans les mines

LES TRAVAUX d'une rencontre algéro-britannique sur le secteur des mines ont débuté, hier à Alger, avec la participation de responsables, d'experts et de représentants d'entreprises et d'organismes britanniques activant dans ce secteur dans le but d'explorer les opportunités d'investissement et de partenariat, ainsi que les perspectives de coopération dans les domaines de la recherche minière, des services, des équipements et de la technologie.
Organisée par le Conseil d'Affaires algéro-britannique, la rencontre, qui s'est déroulée en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Mines et des Industries minières, Karima Bakir Tafer et de l'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie, James Downer, a été l'occasion de présenter les opportunités d'investissement offertes en Algérie dans le secteur minier. La rencontre a été ponctuée par la présentation d'un exposé sur les priorités de l'Algérie dans le secteur des mines et les dispositions de la nouvelle loi 25-12, avec au programme des séances de débat sur la géologie, la collecte de données, la prospection minière, les équipements, les services, les potentialités britanniques et l'innovation.
L'évènement verra, en outre, l'organisation de séances de travail bilatérales, réunissant les partenaires et les opérateurs algériens avec les entreprises britanniques pour examiner les opportunités de coopération et établir des partenariats pratiques entre les deux parties.

S. N.

MÉCATRONIQUE AUTOMOBILE

Un Centre d'excellence inauguré à Oran

Un Centre d'excellence dédié à la mécatronique automobile a été inauguré hier à Belgaïd, à Oran, par la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab. L'événement a également été marqué par la signature d'une convention de partenariat avec l'Établissement de développement de l'industrie des véhicules (EDIV), relevant du ministère de la Défense nationale, ainsi que par l'annonce du lancement du projet de mise en œuvre de la norme internationale ISO 21001, visant à renforcer la qualité de la formation et à moderniser la gestion des établissements.


Un établissement stratégique.

A cette occasion, la ministre a souligné la portée stratégique de cette initiative, qu'elle a présentée comme une étape importante dans le développement du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels. Elle a insisté sur la nécessité de consolider les fondements des établissements, de faire progresser leurs performances et de renforcer leur contribution au développement national.
Dans l'objectif de rapprochement entre la formation professionnelle et le monde industriel, une convention de partenariat a été signée entre le Centre d'excellence «Moudjahida Zaânane Yamina» de Belgaïd et l'Établissement de développement de l'industrie des véhicules (EDIV), relevant de la Direction des industries militaires du ministère de la Défense nationale, qui dispose d'implantations à Tiaret et à Rouiba, ainsi que d'une filiale à Oran.
Cet accord vise à renforcer la coopération dans les domaines de la fabrication et de la maintenance des véhicules, développer la formation spécialisée en mécatronique automobile et favoriser l'échange d'expertises et d'expériences. Il prévoit également la mise à profit des moyens techniques et professionnels des deux parties afin de développer les compétences des stagiaires et de les préparer aux exigences du marché du travail.
La ministre a indiqué que la qualité de la formation professionnelle constitue un enjeu stratégique, dont dépendent la capacité des établissements à remplir leurs missions, l'efficacité du système dans la préparation des compétences et la valorisation des qualifications nationales dans un environnement marqué par une concurrence croissante et des perspectives de coopération internationale élargies. Dans cette optique, elle a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer les performances institutionnelles, de mieux organiser les activités, renforcer les responsabilités et instaurer des mécanismes d'évaluation continue et d'amélioration méthodique.
L'objectif, a-t-elle expliqué, est de faire de la qualité une pratique durable à tous les niveaux de gestion, d'encadrement et de formation, tout en préparant des diplômés capables de s'adapter aux mutations économiques et de répondre aux attentes des opérateurs économiques.
S'exprimant au Centre d'excellence en mécatronique de Belgaïd, Nassima Arhab a affirmé que la mise en œuvre de la norme ISO 21001 traduit une volonté de moderniser les méthodes de gestion, de consolider les principes de gouvernance et d'ancrer une véritable culture de la qualité au sein des établissements de formation. Cette démarche vise également à adapter le secteur aux transformations économiques et aux exigences des normes internationales.
Pour le projet ISO 21001, Mme Arhab a précisé que le ministère a opté pour une approche progressive fondée sur l'expérimentation, l'évaluation et l'exploitation des résultats. Onze établissements pilotes ont ainsi été sélectionnés, dont sept établissements spécialisés dans les métiers de l'ingénierie pédagogique et quatre instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle. La première phase, dont l'achèvement a été annoncé à Oran, doit permettre de définir la méthodologie d'application, d'identifier les besoins et de consolider les bonnes pratiques, en vue d'étendre progressivement cette démarche aux autres établissements du secteur.
La ministre a également salué l'accompagnement de l'Institut algérien de normalisation, notamment son expertise et son encadrement technique auprès des établissements concernés. Elle a souligné que la réussite de ce projet se mesurera à la pérennité de ses résultats, à son impact concret sur les performances et à sa capacité à améliorer la formation dispensée aux apprenants, aux apprentis et aux stagiaires.
En conclusion, Nassima Arhab a réaffirmé l'engagement de son département à assurer le suivi des différentes étapes du projet et mobiliser les compétences et les moyens nécessaires à sa réussite. Elle a rappelé que l'excellence des établissements repose sur une vision claire, un travail continu et une mobilisation collective.
L'ambition affichée est de bâtir des structures de formation performantes, ouvertes sur leur environnement économique et international, capables de préparer des compétences nationales aptes à accompagner les évolutions futures et contribuer au développement de l'Algérie.

D'Oran, Brahim Mazi

MARCHÉS RÉGIONAUX DE L'ÉNERGIE

Sonelgaz affiche ses ambitions

LE GROUPE Sonelgaz, fort de son expérience, entend jouer un rôle moteur pour permettre aux institutions algériennes d'accéder aux marchés régionaux de l'énergie, notamment en Afrique, a déclaré, hier le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, à l'ouverture de la 2e édition du Salon international de l'électricité et des énergies renouvelables «Electricity Expo 2026» à La Safex. Dans une allocution lue au nom du ministre par le directeur général par intérim du groupe Sonelgaz, Nabil Kafi, le ministre a indiqué que «le défi d'aujourd'hui ne se limite pas à la généralisation de l'accès à l'énergie, mais s'étend à la garantie de la continuité de l'approvisionnement, à l'amélioration de la qualité du service public et au développement de la fiabilité du système électrique».
Les défis consistent également, a-t-il dit, à suivre le rythme de la croissance continue de la demande, à assurer la pérennité de ces acquis et à renforcer leur capacité à servir le développement national, ainsi qu'à ouvrir les institutions algériennes aux marchés africains et régionaux, dans le but de diversifier l'économie nationale, de permettre la valorisation de l'expertise et des compétences algériennes et de renforcer la présence des institutions nationales sur ces marchés. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives des plus hautes autorités du pays visant à renforcer la coopération Sud-Sud et à élargir les perspectives de partenariat avec les pays africains, a ajouté le ministre.
Dans ce sens, il a mis en avant l'expertise technique et d'ingénierie du groupe public Sonelgaz, qui le qualifie pour contribuer à la mise en œuvre de projets énergétiques à l'étranger et pour fournir des solutions intégrées comprenant l'ingénierie, la mise en œuvre, la maintenance, la formation et les services techniques.

Hamid B.

ELLE SE TIENT AUJOURD'HUI À ALGER

Rencontre Tebboune – opérateurs économiques

Troisième du genre, la rencontre Président-Patronat s'ouvre aujourd'hui au Centre international des Conférences Abdelatif-Rahal à Alger, à l'initiative du Conseil du renouveau économique algérien (CREA). L'occasion de définir les priorités, mais aussi d'être à l'écoute des opérateurs économiques.



L'Etat à l'écoute des opérateurs.

C'est dans une conjoncture particulière que se tient cette nouvelle rencontre qui réunira le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec les forces économiques du pays, issues principalement du secteur privé qui représente une grande partie du tissu économique local. En plus du contexte international complexe, cette rencontre se tient au moment où le pays s'est fixé les priorités dans le cadre du projet de loi de finances 2027. Ce dernier est principalement axé sur la consolidation de la croissance économique, l'accélération de la diversification de l'économie nationale ainsi que le soutien à l'investissement productif.

Le texte de loi, qui a été présenté par le ministre des Finances devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale, a en effet mis en avant la poursuite et le renforcement du soutien à l'investissement productif ainsi qu'à la réalisation des projets structurants, en privilégiant les opérations à fort impact sur le développement économique et social.

Une orientation qui nécessite une mobilisation des entreprises qui sont appelées à se joindre à cet effort national en vue d'atteindre les objectifs fixés, surtout que les acteurs économiques sont considérés comme des éléments moteurs de la relance économique. Cette rencontre permettra ainsi de définir et de savoir ce qui est réellement attendu de ces opérateurs qui sont appelés à jouer davantage leur rôle.

L'Algérie ambitionne en effet d'atteindre un produit intérieur brut de 400 milliards de dollars à la fin de 2026 ou au début de 2027. Le président de la République qui a souligné les performances économiques de l'Algérie au cours des dernières années a précisé, lors de son entrevue avec des représentants des médias nationaux la semaine passée, que cette perspective positive s'expliquait par la dynamique de l'investissement, qui se concrétise à travers des milliers de projets à l'échelle nationale ainsi que par la valorisation du potentiel de plusieurs secteurs. La consolidation de la diversification économique constitue également une priorité pour les pouvoirs publics, d'où, les efforts des opérateurs économiques doivent être aussi axés sur ce segment, à travers le renforcement de la production nationale mais aussi par la conquête des marchés extérieurs, dans une perspective de se « libérer » de la dépendance des hydrocarbures.

Cette rencontre périodique avec le chef de l'Etat constitue également une occasion pour les opérateurs économiques d'exposer et de faire part de leurs doléances. La dernière rencontre Président-Patronat s'est tenue le 13 avril 2025 sous le slogan « L'année 2025, année du succès économique ».

Le CREA avait alors souligné l'importance de cette rencontre qui participe au renforcement de la confiance entre le plus haut sommet de l'Etat et les acteurs économiques. C'est aussi une démonstration que le président Tebboune considère les chefs d'entreprise comme des éléments moteurs de la relance économique.

Lilia Ait Akli

ALGERIE – ARABIE SAOUDITE

Volonté commune de renforcer la coopération énergétique

C'EST principalement dans les secteurs des hydrocarbures, des énergies renouvelables et du dessalement de l'eau de mer, que l'Algérie et l'Arabie Saoudite ambitionnent de hisser la coopération bilatérale à des niveaux supérieurs, en sus de leur engagement et coordination dans le cadre de l'alliance OPEP+. La rencontre entre le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, avec le ministre saoudien de l'Energie, de l'Industrie et des Ressources minérales, Abdelaziz ben Salmane ben Abdelaziz Al Saoud, ministre saoudien de l'Énergie et ministre de l'Industrie, a permis d'examiner les perspectives de coopération entre les deux parties.

Tenue en marge des activités de la Semaine de l'énergie à Riyadh, les discussions entre les deux parties ont permis de réaffirmer « la profondeur de leurs relations historiques privilégiées » avant d'examiner les opportunités de coopération et d'investissement dans l'exploration et le développement des hydrocarbures, a indiqué un communiqué du ministère des Hydrocarbures. Cela, à travers le développement des gisements et le renforcement de l'industrie pétrolière et gazière en Algérie. Elles ont également abordé le renforcement de la coopération dans les industries pétrochimiques et la promotion de projets visant à réduire l'empreinte carbone de l'industrie pétrolière et gazière et à limiter les émissions de méthane, selon la même source.

Les discussions ont également porté sur les perspectives de réalisation de projets prometteurs associant le groupe Sonatrach à des entreprises saoudiennes de premier plan, ainsi que sur la promotion du contenu local au sein des chaînes de valeur énergétique, l'échange d'expertises, le transfert de technologies et le développement de programmes de formation. Les deux parties ont, en outre, souligné l'importance d'intensifier la coopération dans les domaines de la recherche et de l'innovation, notamment en matière de dessalement de l'eau de mer, est-il ajouté.

Les entretiens ont également permis d'examiner les possibilités de coopération dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables, en particulier l'électricité, la fabrication d'équipements électriques, le développement de l'hydrogène propre et l'énergie solaire photovoltaïque. Les deux parties ont insisté sur l'importance de renforcer les partenariats et les investissements entre les entreprises algériennes et saoudiennes, au service des intérêts communs des deux pays.

Concernant la coopération dans les domaines de l'électricité, des énergies nouvelles et renouvelables et de l'efficacité énergétique, il est précisé que celle-ci se fera dans le cadre du Conseil supérieur de coopération algéro-saoudienne.

Il a également été question, lors de cette rencontre, de l'évolution du marché pétrolier international. L'Algérie et l'Arabie saoudite ont ainsi exprimé leur satisfaction quant aux évolutions positives observées sur le marché mondial, grâce aux efforts continus déployés dans le cadre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et de l'alliance OPEP+.

Les deux pays ont dans ce sens réaffirmé le plein engagement de leurs pays à mettre en œuvre les accords conclus dans le cadre de l'alliance OPEP+, contribuant ainsi au soutien de la stabilité et de l'équilibre du marché pétrolier. Les deux parties ont également souligné l'importance de poursuivre le dialogue et la coordination entre les différents pays producteurs afin de garantir la pérennité des investissements dans le secteur énergétique et de soutenir la stabilité des marchés à long terme.

Hamid B.

INDUSTRIE

Appel à renforcer les investissements italiens en Algérie

LES OPPORTUNITÉS d'investissements dans le secteur de l'industrie ont été passées en revue par le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, et l'ambassadrice d'Italie en Algérie, Alessandra Schiavo. Le ministre a appelé les opérateurs italiens à tirer profit des avantages et des facilités prévus par la loi sur l'investissement en Algérie.

Les deux parties ont examiné les moyens de renforcer la coopération et le partenariat industriel entre les deux pays, à l'occasion d'une rencontre qui a réuni les deux parties, a indiqué le ministère de l'Industrie dans un communiqué.

Cette rencontre, qui s'est tenue au siège du ministère en présence de ses cadres, a été l'occasion d'évaluer et d'examiner les moyens de consolider la coopération et le partenariat industriel entre les deux pays, et de passer en revue les opportunités d'investissement et les projets d'intérêt commun, à la faveur de la solidité des relations entre l'Algérie et l'Italie.

Dans ce contexte, le ministre a appelé à renforcer les investissements italiens en Algérie et à tirer profit des avantages et des facilités prévus par la loi sur l'investissement.

Il a souligné que le secteur de l'industrie poursuivait son accompagnement et son soutien aux projets d'investissement, tout en réunissant les conditions favorables à leur concrétisation, selon une approche fondée sur le principe gagnant-gagnant.

H. B.

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT À MILAN

Des entreprises algériennes y prennent part

NOUVELLE opportunité pour promouvoir le patrimoine artisanal et culturel algérien à l'étranger. Des opérateurs économiques algériens exerçant dans les différents métiers de l'artisanat sont invités à participer à la 31e édition du Salon international de l'artisanat « Artigiano in Fiera », prévue du 5 au 13 décembre 2026 à Milan, en Italie. Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé hier la participation de l'Algérie à cette manifestation internationale, mettant en avant l'importance de ce rendez-vous.

« Ce Salon constitue un rendez-vous international offrant aux artisans et aux entreprises l'occasion d'exposer leurs produits, d'en assurer la promotion et de les commercialiser directement auprès du grand public. Il leur permet également d'élargir leur clientèle et de renforcer leurs perspectives de développement commercial tout au long de l'année », a précisé le ministère dans un communiqué.

Cette manifestation représente également un espace privilégié pour faire connaître le patrimoine artisanal et culturel des différents pays participants, en mettant en valeur la spécificité de leurs produits, le savoir-faire de leurs artisans, ainsi que leurs richesses culturelles et touristiques et leurs traditions culinaires, a assuré le ministère invitant l'ensemble des artisans et des opérateurs économiques algériens intéressés par cette participation à s'inscrire sur le site www.mcepe.gov.dz/foire_Artigiano.

M. B.

ALLOCATION SCOLAIRE SPÉCIALE

Les écoles libres du M'zab désormais concernées

La décision d'élargir le bénéfice de l'allocation scolaire spéciale à de nouvelles catégories d'élèves a été saluée par une délégation de notables de la vallée du M'zab, dans la wilaya de Ghardaïa, reçue hier par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Souria Mouloudji. La délégation a remis un message de remerciement et de reconnaissance au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en hommage à cette mesure en faveur des familles éligibles.

La délégation était composée de Hadj Mohamed Fekhar, ancien membre du Conseil de la nation et président de la Coordination des établissements d'enseignement libre de la vallée du M'zab, de Baba Adoun Nasreddine, membre du Conseil de la nation, de Omar Bafouloulou, membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), ainsi que de Abderrahmane Boukermouche, ancien député à l'APN.

Au cours de cette rencontre, les membres de la délégation ont exprimé leur gratitude au nom de la famille éducative de la wilaya de Ghardaïa, notamment des établissements d'enseignement libre, des notables de la vallée du M'zab et des élus locaux. Ils ont salué une décision qui traduit, selon eux, la volonté de l'État d'accompagner les familles qui remplissent les conditions requises pour bénéficier de cette aide sociale.

La délégation a également souligné que l'élargissement du dispositif constitue une mesure importante pour soutenir les élèves et promouvoir l'égalité des chances, en permettant aux catégories concernées d'accéder aux mécanismes d'aide sociale destinés à favoriser la scolarisation.

Cette extension fait suite à la révision, sous la supervision de la ministre Soraya Mouloudji, du texte réglementaire encadrant l'allocation scolaire spéciale. L'objectif est d'intégrer au dispositif les élèves des établissements d'enseignement libre de la vallée du M'zab, dans la wilaya de Ghardaïa, dès lors qu'ils remplissent les conditions légales requises.

Cette révision a été consacrée par le décret exécutif n° 26-307 du 22 septembre 2026, modifiant et complétant le décret exécutif n° 25-168 du 22 juin 2025. Le texte a été publié au Journal officiel n° 69 du 28 septembre 2026.

A. D.

OLYMPIADES AFRICAINES DES MÉTIERS

L'Algérie affûte ses préparatifs

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, a effectué hier une visite de travail dans la wilaya d'Oran, consacrée notamment au suivi des préparatifs des Olympiades africaines des métiers, prévues du 16 au 19 novembre prochain sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Une réunion de coordination a permis d'examiner les dispositions organisationnelles et logistiques nécessaires au bon déroulement de cette manifestation continentale.

Accueillie à son arrivée par le wali d'Oran, Ibrahim Ouchane, en présence de représentants des autorités locales, la ministre a rencontré les cadres des deux institutions afin de passer en revue les différentes étapes de préparation de cet événement.

Cette édition revêt une importance particulière, puisqu'elle s'inscrit dans le prolongement de l'expérience algérienne en matière d'organisation des Olympiades des métiers, dont la précédente édition s'est tenue à Oran l'année dernière.

Organisée en coordination avec l'Union africaine, cette nouvelle édition vise à renforcer la dimension continentale de la manifestation et à faire de ce rendez-vous un espace de rencontre et de valorisation des compétences et des savoir-faire africains.

Outre les compétitions professionnelles, le programme prévoit des réunions réunissant les ministres africains concernés, ainsi que des conférences de haut niveau. Ces rencontres permettront d'échanger des expériences et des points de vue sur les perspectives de la formation professionnelle, le développement des compétences et des qualifications, ainsi que l'adaptation des systèmes de formation aux mutations économiques et technologiques et aux besoins du marché du travail. À travers cette manifestation, les organisateurs entendent favoriser le partage d'expériences entre les différents acteurs du secteur et mettre en valeur les talents africains. L'événement permettra également d'aborder les enjeux liés à l'évolution des métiers et à la nécessité de mieux adapter les formations aux besoins réels de l'économie.



Nassima Arhab.

Les préparatifs engagés visent à réunir les conditions nécessaires au bon déroulement de cette échéance continentale, tout en mettant en valeur l'expérience de l'Algérie dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels. Cette initiative s'inscrit dans les efforts déployés à l'échelle africaine pour développer les compétences, promouvoir les qualifications et renforcer la coopération entre les pays du continent.

D'Oran, Brahim Mazi

COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

50 kits pédagogiques pour les enfants algériens à Bruxelles

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale renforce ses initiatives en faveur des enfants de la communauté algérienne établie à l'étranger. Une opération de dotation de la Maison de l'Algérie à Bruxelles en 50 kits pédagogiques, comprenant des manuels scolaires et des supports numériques destinés aux cycles primaire et moyen, a été lancée hier afin de consolider les liens des jeunes générations avec leur pays d'origine. L'opération a été supervisée par la directrice de la coopération et des relations internationales au ministère de l'Éducation nationale, représentant le ministre Mohamed Seghir Saâdaoui, en présence du directeur général de l'Office national des publications scolaires (ONPS), du directeur général de l'enseignement et de cadres de l'Office.

En outre, cette démarche s'inscrit dans une politique visant à préserver l'identité nationale auprès des nouvelles générations de la diaspora. Les manuels scolaires et leurs versions numériques constituent, à cet égard, des outils de transmission de la langue arabe, des repères historiques et du patrimoine culturel algérien.

Cette action traduit également l'intérêt accordé par l'État, sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la communauté nationale établie à l'étranger, notamment aux enfants, dont l'attachement au pays d'origine demeure un enjeu éducatif et culturel. Le recours aux ressources numériques vient compléter les supports imprimés en facilitant l'accès aux contenus pédagogiques malgré l'éloignement géographique. Il permet ainsi d'élargir les possibilités d'apprentissage et de familiariser les enfants avec les différentes composantes de leur héritage national.

Cette initiative s'inscrit dans le prolongement des actions engagées en faveur des enfants de la diaspora, notamment les classes éducatives estivales organisées par le ministère de l'Éducation nationale en coordination avec les secteurs concernés.

Ces programmes ont permis aux enfants de découvrir ou d'approfondir leur connaissance des deux langues nationales, de l'histoire de l'Algérie et de son patrimoine culturel et civilisationnel.

Lynda Louifi

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'ouverture internationale en débat à Médéa

LES TRAVAUX de la rencontre régionale consacrée à l'ouverture internationale des établissements d'enseignement supérieur se sont déroulés hier à l'université Yahia Farès de Médéa, sous la supervision du Pr Djaffar Barouri, président de la Conférence régionale des universités du Centre.

Organisée en collaboration avec le Bureau national du programme Erasmus+, cette rencontre a également porté sur la transformation numérique et le passage au modèle de l'université de quatrième génération (4.0), selon le communiqué du rectorat.

La rencontre a réuni les responsables des relations extérieures des établissements d'enseignement supérieur de la région du Centre, ainsi que des chercheurs et des universitaires. Des représentants d'autres établissements ont également pris part aux travaux à distance. Les échanges ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer le positionnement des universités algériennes à l'échelle internationale et de leur permettre de s'intégrer davantage dans les réseaux universitaires mondiaux.

Les travaux ont été animés par le Pr Abdelhalim Benachenhou, président de la Commission nationale d'accompagnement et de suivi de la transition des établissements d'enseignement supérieur vers l'université de quatrième génération (4.0), et le Dr Zakaria Nadji, représentant du Bureau national du programme Erasmus+ en Algérie.

Parmi les principaux axes abordés figure le renforcement de l'ouverture internationale de l'université algérienne, notamment à travers le soutien à la mobilité académique des étudiants, des enseignants et des chercheurs. Les participants ont également examiné les opportunités offertes par les programmes Erasmus+, en particulier les projets européens financés et les dispositifs destinés au renforcement des capacités institutionnelles.

La transition vers le modèle de l'université 4.0 a constitué un autre volet des échanges. Fondé sur la gouvernance numérique et l'innovation, ce modèle accorde également une place importante au soutien aux incubateurs d'entreprises et au renforcement du rôle de l'université en tant que partenaire du développement économique et social.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, à consolider les partenariats internationaux et à accompagner les établissements universitaires dans leur transformation numérique et leur ouverture sur les expertises mondiales.

À noter que deux enseignants de l'université Yahia Farès de Médéa, Hichem Tahraoui et Hamza Kheddar, figurent dans le classement établi par l'université Stanford et Elsevier parmi les 2 % de chercheurs les plus influents au monde dans leurs disciplines respectives.

Nabil B.

SANTÉ EN AFRIQUE

Plaidoyer de Boutbig pour la souveraineté sanitaire

Faire de la santé une priorité budgétaire, législative et industrielle. C'est l'appel lancé par Fateh Boutbig, président du Parlement panafricain (PAP), lors de la septième réunion annuelle de la plateforme HEAL (Santé, économie, accès et droit), tenue, à Lugano, en Suisse, où il a annoncé huit engagements portant sur le financement des systèmes de santé, la production locale de médicaments et de vaccins et le renforcement des législations sanitaires.

Dans son intervention intitulée « Donner la priorité à la santé en Afrique », Boutbig a défendu une approche plaçant l'accès aux soins au cœur des politiques de développement du continent. Affirmant que « la santé est un droit fondamental de l'homme, et non un privilège lié aux moyens financiers », il a appelé à traduire les engagements politiques en lois, en politiques publiques et en budgets garantissant aux populations africaines des soins accessibles et de qualité. Soulignant que les systèmes de santé africains restent confrontés à des difficultés structurelles. Boutbig a notamment évoqué les estimations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui prévoit un déficit de 6,1 millions de professionnels de santé à l'horizon 2030. A cette pénurie s'ajoutent le poids des maladies transmissibles, la progression des maladies chroniques ainsi que les conséquences des changements climatiques et des conflits sur les infrastructures sanitaires.



Face à cette situation, le président du Parlement panafricain a appelé à renforcer le financement national de la santé, à améliorer l'efficacité des dépenses publiques et à appliquer les engagements de la Déclaration d'Abuja, qui prévoit de consacrer 15 % des budgets nationaux au secteur sanitaire. La priorité accordée aux soins de santé primaires et la protection des professionnels africains font également parties des orientations défendues à Lugano.

Face à ce constat alarmant, Boutbig a assuré que « la santé est un investissement économique et non une simple dépense », plaidant pour une meilleure mobilisation des ressources nationales en faveur des soins et une répartition des dépenses répondant davantage aux besoins des populations. Cette approche rejoint la question de la souveraineté sanitaire, notamment à travers le développement d'une industrie pharmaceutique africaine.

Le président du PAP a ainsi appelé à accélérer la production locale de médicaments, de vaccins et de fournitures médicales, à soutenir la mise en œuvre opérationnelle de l'Agence africaine du médicament et à renforcer le transfert de technologies et de connaissances.

L'ambition de l'Union africaine est de produire localement 60 % des besoins du continent en vaccins d'ici à 2040. La réalisation de cette cible suppose de développer les capacités industrielles, la recherche, la formation et les dispositifs réglementaires. Elle permettrait de réduire la dépendance aux approvisionnements extérieurs et de mieux protéger les pays africains contre les perturbations des chaînes internationales.

HUIT ENGAGEMENTS DU PAP

A cette occasion, Boutbig a annoncé huit engagements que le Parlement panafricain entend promouvoir en coopération avec les parlements nationaux, les institutions de l'Union africaine et les partenaires internationaux.

Ils portent sur l'inscription durable de la santé parmi les priorités parlementaires, le renforcement du dialogue continental sur le financement sanitaire et l'élaboration de lois modèles et de cadres législatifs de référence. Ils prévoient aussi le soutien à la souveraineté pharmaceutique, la protection des professionnels de santé et le renforcement du contrôle parlementaire des politiques et des budgets sanitaires. Les engagements annoncés accordent également une place à la société civile, aux patients et aux professionnels de santé dans l'élaboration des législations, ainsi qu'au partage des expériences réussies entre pays africains. Le président du PAP a également souligné l'intérêt des technologies numériques et de l'intelligence artificielle pour améliorer le diagnostic, la prévention et la répartition des ressources sanitaires. Précisant que leur utilisation doit toutefois s'accompagner de garanties relatives à la protection des données personnelles et à l'équité d'accès aux services. S'adressant aux partenaires internationaux, il a appelé à privilégier des relations fondées sur des partenariats plus équilibrés, le renforcement des capacités africaines, le transfert de technologies et le développement des institutions de recherche et de formation, plutôt que sur des aides ponctuelles.

Cette orientation rejoint les ambitions de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui place le développement humain parmi les priorités de transformation du continent. Le Parlement panafricain entend ainsi accompagner cette démarche sur les plans législatif et institutionnel, en encourageant les États à traduire leurs engagements en mesures concrètes.

Boutbig a conclu son intervention, en mettant en avant la place centrale de la santé dans les perspectives de développement du continent, soutenant que « la santé n'est pas un coût que l'on peut reporter, mais le fondement de la vie, une condition du développement et une garantie pour l'avenir de l'Afrique ».

Sihem Bounabi

EN CAS D'INTERVENTION AMÉRICAINE

Les Houthis promettent une riposte «douloureuse»

LES HOUTHIS menacent Washington d'une riposte «rapide et douloureuse» si les États-Unis rejoignent directement les opérations saoudiennes au Yémen. Le président américain Donald Trump envisage cette option après une série d'attaques contre Riyad ayant fait au moins 18 morts ces derniers jours. Les Houthis haussent encore le ton face aux États-Unis. Mohammed al-Bukhaiti, membre du bureau politique du mouvement yéménite, a averti le 12 octobre que toute intervention militaire américaine aux côtés de l'Arabie saoudite entraînerait une riposte « rapide et douloureuse » contre Washington et ses intérêts dans toute la région. Cette déclaration survient alors que le président américain Donald Trump a indiqué envisager une participation aux frappes saoudiennes après les attaques contre Riyad. Trump a qualifié les récentes actions houthies d'« inacceptables », après plusieurs frappes contre l'aéroport King Khalid de Riyad. Ces attaques ont fait au moins 18 morts et plus de 300 blessés ces derniers jours, selon les autorités saoudiennes. L'aéroport de la capitale doit rester fermé jusqu'au 17 octobre et plusieurs compagnies aériennes ont suspendu leurs liaisons vers le royaume. Le bourbier yéménite pour Riyad Les Houthis cherchent désormais clairement à alourdir le coût de la guerre. Al-Bukhaiti a appelé les employés des aéroports et des installations pétrolières saoudiennes à s'en éloigner, affirmant que ces infrastructures étaient devenues des « cibles légitimes ». Dans la nuit de lundi à mardi, le mouvement a de nouveau revendiqué un tir de missile contre Riyad et une attaque de drone contre la base de Khamis Mushait. La coalition saoudienne affirme avoir intercepté plusieurs projectiles. Sur le terrain, l'escalade se poursuit aussi. Le mouvement a fait état mardi de nouvelles frappes, qu'il attribue à l'Arabie saoudite, contre ses positions à Hodeida, dans la province d'al-Jawf et sur l'île de Kamaran. Riyad n'a pas confirmé ces opérations. L'entrée directe des États-Unis changerait profondément la nature du conflit. Washington fournit déjà un soutien sécuritaire à ses partenaires du Golfe, mais une participation offensive ouvrirait un nouveau front contre les forces américaines déployées dans la région. Ce message vise précisément à convaincre Trump que le prix d'un engagement dépasserait largement le cadre du Yémen.

POURQUOI LA DÉFENSE SAOUDIENNE PEINE À ARRÊTER LES FRAPPES HOUTHIES

La défense saoudienne est surtout mise à mal par les salves mixtes combinant drones, missiles de croisière et missiles balistiques. L'immensité du territoire et la dispersion des sites à protéger créent des angles morts difficiles à couvrir. À cela s'ajoutent des stocks d'intercepteurs limités et un coût élevé pour contrer des armes houthies. L'Arabie saoudite dispose de l'un des dispositifs de défense aérienne les plus coûteux du Moyen-Orient, avec des batteries Patriot, des systèmes THAAD (Terminal High Altitude Area Defense), des radars à longue portée et l'appui américain. Mais les dernières attaques contre Riyad ont montré qu'aucun bouclier n'est étanche. Le problème tient d'abord à la saturation. Les Houthis combinent désormais drones, missiles de croisière et missiles balistiques dans une même salve, afin de forcer les radars et intercepteurs saoudiens à traiter simultanément plusieurs menaces. Une enquête a été ouverte après les frappes meurtrières contre l'aéroport King Khalid. Les défis de Riyad Deuxième difficulté : les trajectoires. Les missiles balistiques sont relativement faciles à repérer lorsqu'ils montent haut dans l'atmosphère. Les drones et missiles de croisière, eux, peuvent voler très bas, suivre le relief et apparaître plus tardivement sur les écrans radar. Cette complémentarité sert à ouvrir des brèches dans la défense saoudienne. Troisième faiblesse : l'immensité du territoire. L'Arabie saoudite couvre plus de deux millions de kilomètres carrés et doit protéger en même temps sa capitale, ses aéroports, ses raffineries, ses ports, les installations d'Aramco et ses bases militaires. `

Il est impossible de concentrer partout le même niveau de protection. Les Houthis exploitent cette dispersion et changent régulièrement de cibles. Enfin, le royaume fait face à une contrainte de munitions. Les stocks d'intercepteurs Patriot et THAAD ont été fortement sollicités depuis le début de la guerre contre l'Iran et restent coûteux à reconstituer.

Tirer des intercepteurs à plusieurs millions de dollars pièce pour détruire un drone beaucoup moins cher pose aussi un problème économique et logistique. Cela ne signifie pas que la défense saoudienne soit inefficace : une large majorité des projectiles sont interceptés. Mais il suffit qu'un seul missile passe pour provoquer des dizaines de victimes et une onde de choc politique majeure. C'est précisément sur cette asymétrie que misent les Houthis.

R. I.

FESTIVAL NATIONAL DE LA CRÉATION FÉMININE

L'atelier Tigurarin ressuscite le tapis traditionnel de Timimoun

L'atelier Tigurarin met à l'honneur le tapis traditionnel de Timimoun dans le cadre de la 11e édition du Festival culturel national de la création féminine.

Ce patrimoine artisanal, dont la fabrication avait disparu pendant plus de 80 ans, renaît grâce à un long travail de recherche, de collecte et de transmission. Une initiative qui permet de retrouver les motifs anciens et les techniques de teinture naturelle, tout en ouvrant la voie à la création contemporaine.

Faire revivre un métier oublié en renouant avec les gestes et les savoir-faire d'antan, une ambition qui résonne avec le slogan du festival. Au premier étage de la villa Boulkine, qui accueille cette édition, les tapis de l'atelier Tigurarin attirent le regard par la richesse de leurs motifs et la diversité de leurs couleurs.

Derrière ces pièces artisanales se trouve un patient travail de recherche et de transmission mené par l'Association des droits de l'enfant, de l'adolescent et de la femme artisane (Adeafa). Lancé en décembre 2006 par cette association à but non lucratif créée en 2003 à Timimoun, l'atelier s'est donné pour mission de faire renaître le tapis traditionnel de la région. « Notre association a fait un travail de recherche de presque une vingtaine d'années pour la renaissance du tapis traditionnel de Timimoun, dont la fabrication avait disparu depuis plus de 80 ans », affirme Nour El Houda Kadiri au Jeune Indépendant.

Entre 2003 et 2006, les recherches se sont concentrées sur la collecte d'informations et la récupération d'anciens modèles. Des pièces conservées dans des musées d'Alger, notamment au musée du Bardo et au musée des Arts et Traditions populaires, ont été étudiées. « Le président de l'association et la gérante de l'atelier ont récupéré des modèles de ces musées pour pouvoir travailler et faire la renaissance », précise-t-elle.

D'autres modèles ont été retrouvés auprès de descendants de familles européennes ayant vécu en Algérie durant la période coloniale. La reconstitution des tapis a



également nécessité de retrouver les techniques de teinture végétale. Après avoir sollicité différentes chambres de l'artisanat, les membres de l'association ont poursuivi leurs recherches pour retrouver une personne maîtrisant ce savoir-faire. « On a aussi fait appel à une artisane française qui a fait la teinture naturelle en Algérie dans les années 50 […] pour récupérer notre savoir-faire perdu », raconte Nour El Houda Kadiri.



LE SECRET DES TEINTURES NATURELLES

Le travail de l'atelier a permis de retrouver une palette de couleurs obtenues à partir de matières naturelles. Le henné, les pelures d'oignon, le bois d'arak, connu sous le nom de siwak, les écorces de grenade et le thé figurent parmi les produits utilisés. L'indigo et la cochenille sont également cités parmi les matières permettant d'obtenir différentes teintes.

La fixation constitue une étape essentielle du procédé. La pierre d'alun est principalement utilisée pour préserver les couleurs et éviter qu'elles ne se délavent, explique l'interlocutrice. Si les principes de fabrication restent proches de ceux d'autrefois, certains équipements ont évolué. Les anciennes cuves en terre cuite ont ainsi laissé place à des cuves en inox, qui permettent de préparer les mélanges en limitant l'oxydation.

Au terme de ce travail, l'atelier est parvenu à reproduire une soixantaine de modèles de tapis patrimoniaux. Des formations et des stages pratiques ont ensuite été organisés entre 2009 et 2011 pour transmettre ces techniques aux artisanes. L'objectif était de leur permettre de maîtriser les motifs traditionnels de la région, ainsi que les différentes étapes de confection. L'activité de tissage s'est progressivement développée, avec l'acquisition d'équipements dédiés au tissage et au filage de la laine. Après la reconstitution du répertoire ancien, Tigurarin s'est également orienté vers la création contemporaine. Des collaborations avec des architectes d'intérieur et des artistes peintres ont donné naissance à de nouveaux motifs inspirés des modèles traditionnels, adaptés aux tendances de la décoration moderne et aux attentes des clients, selon Nour El Houda Kadiri. Cette évolution répond aussi à la vocation touristique de Timimoun, où les visiteurs peuvent rechercher des associations de couleurs différentes.

Les artisanes peuvent opter pour un modèle patrimonial ou contemporain, s'appuyer sur une photographie pour reproduire ses motifs, puis choisir les dimensions et les couleurs de leur ouvrage. Le temps de réalisation varie selon la complexité des dessins et la précision des détails. « La réalisation d'un mètre carré, par exemple, prend trois à quatre semaines », indique Nour El Houda Kadiri.

L'initiative a notamment été portée par les parents de Nour El Houda Kadiri, dont le père préside l'Adeafa. En 2003, l'association a noué un partenariat avec TusAlsace France, contribuant à inscrire cette démarche de sauvegarde et de transmission dans une dynamique de coopération.

Khalil Aouir

JOURNÉES THÉÂTRALES M'HAMED BENGUETTAF

Quelle place pour le comédien dans la création ?

AUX JOURNÉES théâtrales M'hamed Benguettaf, à Naâma, trois intervenants ont exploré, avant-hier, les spécificités du jeu d'acteur, les enjeux de la formation et l'évolution des rapports entre l'interprète et le metteur en scène. Une réflexion sur les pratiques scéniques, les héritages esthétiques et les nouvelles dynamiques de la création théâtrale.

Dans sa communication consacrée aux particularités du jeu de Sirat Boumediene, le Pr Lakhdar Mansouri est revenu sur le parcours d'un comédien dont la présence scénique a marqué le théâtre algérien. Il a mis en lumière sa maîtrise du corps, de la voix, du rythme et de l'improvisation, autant de ressources mobilisées dans la construction du personnage et dans l'établissement d'une relation directe avec le public.

Son travail avec le regretté metteur en scène Abdelkader Alloula, notamment dans la pièce « El Ajouad », a constitué un axe important de cette analyse. Cette expérience témoigne de la capacité du comédien à articuler l'incarnation du personnage avec les procédés de distanciation et la rupture du quatrième mur. L'usage de la langue oranaise et le recours aux codes de la halqa, forme traditionnelle de représentation populaire, participaient également à la singularité de son jeu.

L'intervenant a également abordé la dimension humaine et militante du parcours de l'artiste, dont l'engagement a durablement marqué sa conception du théâtre et de sa fonction sociale.

Le Dr Elhabib Soualmi a consacré sa communication à la problématique du jeu de l'acteur, entre les grandes écoles théâtrales internationales et les réalités de la scène algérienne. De la méthode de Stanislavski aux approches post-



dramatiques, son intervention a interrogé les fondements théoriques de l'interprétation et leur mise en pratique dans des contextes culturels et linguistiques spécifiques.

La réflexion a également porté sur les conditions de formation, les contraintes professionnelles et les insuffisances des infrastructures, qui pèsent sur le perfectionnement du comédien et l'évolution de ses pratiques. La place de la langue dialectale, de l'improvisation et des traditions populaires a, par ailleurs, été examinée comme un facteur déterminant dans la construction d'une identité de jeu propre au théâtre algérien.

Cette singularité ne relève pas d'une rupture avec les écoles internationales, mais d'un processus d'appropriation et de réinterprétation de leurs principes à la lumière des réalités locales. L'intervenant a ainsi souligné la nécessité de renforcer la formation théâtrale et de développer le travail pratique, notamment par les exercices, les ateliers et l'entraînement scénique.

La troisième communication, présentée par le chercheur Kaddour Hamdani sous le titre « De l'autorité de la direction au partenariat créatif : négociation entre le metteur en scène et l'acteur dans la construction et la production du spectacle théâtral », a porté sur l'évolution des rapports entre ces deux acteurs de la création.

S'appuyant sur des approches descriptives, analytiques, ethnographiques et anthropologiques, ainsi que sur des études consacrées à des expériences canadiennes, américaines et australiennes, le chercheur a examiné le passage d'un mode de direction fondé sur l'autorité du metteur en scène à une démarche davantage participative, dans laquelle l'acteur prend part à l'élaboration de la proposition scénique.

L'analyse a distingué plusieurs dimensions de l'autorité du metteur en scène, notamment ses composantes cognitives, organisationnelles, communicationnelles et esthétiques. Face à cette fonction directrice, l'acteur apporte sa contribution à la composition du personnage, à la recherche gestuelle et vocale, au travail du rythme et à la construction des signes scéniques qui structurent le spectacle.

Dans cette conception du processus créatif, les répétitions deviennent un espace de recherche et d'expérimentation où les propositions des uns et des autres sont confrontées. Ce travail permet d'affiner les intentions de jeu, d'ajuster les choix de mise en scène et de construire une cohérence entre les différentes composantes du spectacle.

Aymen D.

TASSIHT, L'ASSEFAL ET QAHWAT EL ASR

Dans le secret des rites, la mémoire des femmes

Dans une série de talks organisés dans le cadre de la 11e édition du Festival culturel national de la création féminine (FCNCF), Afifa Bendjaouane, figure engagée du tissu associatif de Timimoun, et Leila Assas, journaliste culturelle et fondatrice de Ziara Culture, ont mis en relief Tassiht et l'Assefal, deux traditions féminines ancestrales du Gourara.

De son côté, la chercheuse universitaire Nouha Spiga est revenue sur Qahwat El Asr, un rituel de sociabilité et de transmission des savoir-faire ancré dans le Constantinois. Des pratiques du patrimoine immatériel dont la pérennité est, à l'heure actuelle, mise à l'épreuve par la mutation rapide des modes de vie contemporains.

Réunies au sein de la villa Boulkine, dans l'espace « Qaada », coordonné par Leila Assas, les intervenantes ont exploré ces usages sociaux issus du Gourara et du Constantinois, louant la richesse des rites matrimoniaux, de la transmission associée et de la sociabilité féminine. Les talks ont offert une tribune privilégiée pour décrypter ces traditions essentiellement féminines.

Afifa Bendjaouane et Leila Assas ont exposé les usages symboliques de Tassiht, ainsi que le déroulement du rituel matrimonial de l'Assefal. Pour sa part, Nouha Spiga, chercheuse au Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), a détaillé les singularités de Qahwat El Asr, une coutume sociale autrefois omniprésente dans la société constantinoise.

Dans le paysage du Gourara, situé dans le sud-ouest du pays, Tassiht (ou tissirt en berbère/kabyle), qui désigne la meule en pierre traditionnelle composée de deux disques superposés servant à écraser et à moudre le grain (blé, orge, mil) pour obtenir de la farine, occupe une place prépondérante et singulière dans la mémoire collective des familles.

Cet ustensile usuel, présent dans la quasi-totalité des foyers de la région, transcende sa fonction purement domestique pour revêtir une haute valeur symbolique lors des cérémonies.

Il a été rappelé, à ce propos, que Tassiht constitue un élément mobilier fondamental de toutes les demeures du Gourara et s'impose comme un emblème majeur du matrimoine chez les populations zénètes.

Cette coutume a justement été présentée par Afifa Bendjaouane à la lumière d'un travail d'investigation mené conjointement avec Leila Assas, intitulé « Tassiht, rituel matrilinéaire des femmes du Gourara ». Ce projet s'articule autour d'une démarche de restitution culturelle qui associe harmonieusement la poésie textuelle et les performances scéniques, enrichie d'une traduction du français vers la darja, assurée par Leila Assas, et vers le taznatit, réalisée par Afifa Bendjaouane.

Cette initiative contribue de manière décisive à documenter un matrimoine dont la compréhension intime exige une maîtrise rigoureuse des langues et des expressions linguistiques qui lui insufflent sa vitalité. Leila Assas a présenté « Tassiht, rituel matrimonial des femmes zénètes du Gourara » comme une idée originale inspirée de son article paru sur Babzman. « Le texte original a été écrit en français, puis je l'ai traduit vers l'arabe pour qu'Afifa puisse poser ses mots. Nous avons fait le choix de le traduire en darja et en taznatit, car ce sont nos langues maternelles. Il me semblait essentiel de convier Afifa à performer avec moi. Il est temps que les Zénètes maîtrisent leurs propres récits », explique Leila Assas.



À l'occasion des noces, des visites ou de toute autre célébration propice, le grain y est moulu dans l'aspiration fervente d'inaugurer une ère d'abondance et de prospérité pour la communauté. Transmis de génération en génération, de mère en fille, cet objet précieux témoigne, par conséquent, de l'inviolable continuité d'un héritage familial, dont les significations profondes se révèlent avec éclat au cours des cérémonies exclusivement réservées à la gent féminine.

Il en va tout particulièrement ainsi lors de l'Assefal, un rituel matrimonial strictement interdit aux jeunes filles célibataires. Il contient des paroles explicitement sexuelles, a-t-on noté. « Taslit, la fiancée n'assiste pas à l'Assefal, mais ne se trouve jamais loin. La pudeur lui impose de rester à l'abri du regard des femmes mariées. Le droit d'aînesse n'est pas exclusivement lié à l'âge, mais au statut de chacune au sein de la société. Il est acquis lors du passage de la jeune femme au statut de mariée », a noté Leila Assas dans un article à ce sujet.

L'Assefal, une transmission de femme à femme

De même, l'Assefal représente un moment d'initiation et de transmission destiné à la future mariée. Les participantes lui inculquent, par des paroles et des conseils, des connaissances relatives à la vie conjugale. Le rituel repose, par conséquent, sur une transmission orale qui s'opère exclusivement entre femmes, à l'abri des regards extérieurs, et dont les normes reflètent fidèlement la structure sociale traditionnelle du Gourara. Au centre de l'assemblée, la doyenne du groupe prend place devant Tassiht et s'attelle à la mouture du blé, pendant que les autres participantes forment un cercle harmonieux autour d'elle, a fait savoir Afifa Bendjaouane.

« Des répertoires de chants et de poésies traditionnels, notamment les Izelwen et l'Ahellil, rythment cette assemblée », a-t-elle poursuivi. Les voix s'élèvent à l'unisson, les gestes s'harmonisent et la cadence s'intensifie au fur et à mesure que la cérémonie progresse. Par le truchement de la déclamation de ces vers chantés, les femmes évoquent l'amour, au sein d'un registre poétique dans lequel s'entremêlent « tournures lyriques et références culturelles locales », a précisé Afifa Bendjaouane. À Constantine, la transmission des savoir-faire féminins prenait corps autour d'une parenthèse quotidienne : le café de l'après-midi, communément désigné sous le nom de Qahwat El Asr. Nouha Spiga a argué, à ce sujet, que cette pratique dépassait largement la simple dégustation d'un breuvage chaud. Elle s'érigeait en un véritable rendez-vous social, dont le plateau en cuivre constituait le point de ralliement central.

Les confitures, que la chercheuse présente comme le summum du savoir-faire culinaire local, côtoyaient les pâtisseries fines, les brioches, les pains traditionnels et d'autres préparations, illustrant l'éventail des connaissances culinaires transmises au sein du cercle familial. La broderie et divers autres travaux d'aiguille trouvaient tout naturellement leur place au cœur de ce moment de convivialité, d'après Nouha Spiga.

Cette assemblée, marquée par la présence exubérante d'objets de dinanderie, permettait, selon la spécialiste, aux femmes de poursuivre leurs travaux manuels tout en échangeant les dernières nouvelles, en devisant sur les événements familiaux et en orchestrant les grandes étapes de la vie communautaire. « Qu'il s'agisse des mariages, des célébrations religieuses ou des préparatifs indispensables au mois de Ramadhan », tous les sujets étaient abordés au fil des conversations, a-t-elle indiqué, précisant que le café se muait alors en « un espace de concertation », où les décisions collectives mûrissaient au rythme des échanges entre parentes et voisines.

Selon les dires de la chercheuse, les hommes pouvaient être conviés à partager ce café. Les mets les plus raffinés leur étaient alors réservés, mais leur présence demeurait éphémère, offrant ensuite aux femmes toute la latitude nécessaire pour prolonger leurs discussions, a indiqué Nouha Spiga.

Ce mode de fonctionnement faisait de Qahwat El Asr un sanctuaire de la sociabilité féminine, mais aussi et surtout un cadre initiatique dans lequel les jeunes filles observaient et intégraient passivement les gestes experts de leurs aînées.

La sauvegarde des traditions

Cela dit, la pérennité de ces traditions séculaires se heurte, de nos jours, de plein fouet à l'évolution constante des modes de vie. À Constantine, l'accumulation des contraintes de la vie moderne a progressivement raréfié les occasions de réunir les femmes autour de la « sinia ». Nouha Spiga a vivement déploré l'étiolement de cette habitude, en insistant sur l'impérieuse nécessité de lui ménager une place dans la vie contemporaine.

L'enjeu dépasse la simple sauvegarde d'un rituel chaleureux. Perpétuer Qahwat El Asr revient à maintenir vivants les savoir-faire culinaires et artisanaux qui lui sont indissociables, tout en préservant un pont relationnel entre les générations. Sa conservation exige donc de ne pas restreindre les efforts à la collecte de témoignages, à la consignation écrite ou à la production de documents audiovisuels. Une exigence rigoureusement identique s'impose pour les coutumes du Gourara. Si le fait de documenter Tassiht et l'Assefal permet d'en conserver la mémoire et d'en transmettre les significations, leur continuité dépend inéluctablement de la possibilité de les pratiquer concrètement et de les faire découvrir aux jeunes générations.

Par l'entremise de ces deux témoignages, la rencontre organisée à la villa Boulkine a rappelé que le matrimoine immatériel ne saurait se réduire à des faits anecdotiques ou à des souvenirs figés. Il demeure vivant grâce aux individus qui en détiennent le savoir, aux gestes qu'ils reproduisent avec précision et aux espaces sociaux au sein desquels ils les transmettent. Sauvegarder ces traditions implique, de l'avis de Nouha Spiga, d'accompagner leur adaptation aux réalités du monde contemporain, sans jamais rompre le fil précieux qui les rattache à leur histoire.

Khalil Aouir



Toujours plus proche

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications - Boumerdès
NIF : 0021600180833716 001
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats & Logistique

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°06/AT/DOT35/SDFS/DAL/2026

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

« Réalisation des systèmes de réseau hydraulique de lutte contre l'incendie au niveau du complexe de Bordj Menaeil »

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le présent cahier des charges s'adresse exclusivement aux entreprises spécialisées dans le domaine de la réalisation des réseaux et systèmes hydrauliques de lutte contre l'incendie, remplissant les qualifications correspondant à l'objet du présent cahier des charges et spécifiées dans le cahier des prescriptions techniques en annexe.
Le code d'article relatif aux travaux suscités sur le registre de commerce est exigé.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom accompagnées du cachet de l'entrepriseà l'adresse suivante :

Direction opérationnelle des Télécommunications - Boumerdès
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats & Logistique
Cite 1200 logs IBN KHALDOUN

Contre le versement d'un montant de **trois mille dinars algériens (3.000,00 DA)** non remboursable, le paiement se fera auprès de la banque BNA représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire **(N°001.006.450.300.000.192 Clé 07)** de la **BNA Boumerdès (Agence 645)**

PRESENTATION DES OFFRES :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant la mention « dossier administratif » ; « offre technique » et « offre financière ».

1. **Le dossier administratif :** comprend un (01) original en format papier plus le dossier en format électronique.
2. **L'offre technique :** comprend un (01) original en format papier plus l'offre en format électronique.
3. **L'offre financière :** comprend un (01) original en format papier plus l'offre en format électronique.

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRESOUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06/2026
« Réalisation des systèmes de réseau hydraulique de lutte contre l'incendie au niveau du complexe de Bordj menaeil »
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction opérationnelle des Télécommunications - Boumerdès
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats & Logistique
Cite 1200 logs IBN KHALDOUN

La durée de préparation des offres est fixée à **vingt et un (21) jours calendaires** à compter de la première date de parution du présent appel d'offres dans la presse nationale et sur le site web: www.safqatic.dz.
La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00** à **14h00**.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (Vendredi et samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant dans les mêmes heures.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 14/10/2026 / ANEP 2616034206**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NUMERO DIDENTIFICATION FISCALE :408015000003070

2 em APPEL D'OFFRE OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° : 28 /2026.

La direction des travaux Publics de la Wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales concernant:

Reparation des Accotements sur CW 134 du Pk 02+000 au Pk 12+000
-commune d'oued Morra-

QUALIFICATION ET ELIGIBILITE

Ne sont éligibles au présent appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales que les entreprises satisfaisant obligatoirement aux conditions minimales suivantes:

Pour que les offres soient recevables, les soumissionnaires doivent apporter la preuve qu'ils disposent des capacités professionnelles, financières et techniques nécessaires pour mener à bien l'exécution du marché.

A cet effet toutes les offres présentées devront être accompagnées des renseignements suivants:

* Avoir le certificat de qualification et classification professionnelles en travaux publics activité principale et classées à la catégorie (03) Trois, le certificat de qualification et classification professionnelles doit être valide le jour d'ouverture des plis.
* Avoir réalisé durant les (03) trois dernières années (2023, 2024 et 2025) au moins un chiffre d'affaires moyen de **10.000.000,00 DA**, justifié par des bilans visés par des commissaires aux comptes ou par des attestations de chiffres d'affaires délivrées et visés par les services des impôts.
* Avoir déjà réalisé durant les (05) cinq années (2021,2022 ,2023 ,2024 et 2025) réalisation ou Réhabilitation des accotements, et doit être justifié par une attestation d'exécution ou de bonne exécution délivrée par un maitre d'ouvrages

N.B : LE cahier des charges ne peuvent pas présentés ses offres sous forme d'un groupement momentané d'entreprises

RETRAIT DES CAHIERS DES CHARGES :

Les entreprises titulaires, intéressées par le présent avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales peuvent retirer le cahier des charges auprès **de la direction des travaux publics de la wilaya de Laghouat sis route de Djelfa – Laghouat**, dés la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP Et les presse électroniques.

DEPOT DES PLIS :

Les offres doivent être déposes à **11h00** à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP Et les presse électroniques. , la durée du préparation des offres est fixé à **quinze (15)** jours, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture aura lieu le jour ouvrable qui suit à la mémé heur
Les offres devront parvenir à la direction des travaux publics de la wilaya de Laghouat sous enveloppe extérieure anonyme et scellée et ne devra comporter aucune mention que:

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET DEVALUATION DES OFFRES

2 em APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 2026/28
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT
B P 66 ROUTE DJELFA – LAGHOUAT
Projet : Reparation des Accotements sur CW 134 du Pk 02+000 au Pk 12+000
-commune d'oued Morra-

CONTENU DU DOSSIER L'ensemble du dossier de soumission qui doit être présenté par le soumissionnaire comprendre les documents, **le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière.**

31. ENVELOPPE DU DOSSIER DE CANDIDATURE

1- Une déclaration de candidature établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie, signée et accompagnée des pièces suivantes :

a. Les pièces fiscales et parafiscales en cours de validité :
- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier ;
- Attestations de mises à jour (CNAS, CASNOS et CACOBATH) ;

b. L'extrait du registre de commerce électronique ;
c. L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien.
d. Le Numéro d'Identification Fiscale (NIF) pour les entreprises de droit ;
1- La déclaration de probité établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie et signée ;
2-Les statuts pour les sociétés.
03-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
4-La déclaration de sous-traitante : le cas échéant ;

5-Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires:

➢ **Capacités professionnelles** : Le certificat de qualification et classification professionnelles en cours de validité.

➢ **Capacités financières :** Les bilans financiers du soumissionnaire pour les années 2023-2024-2025 visés par des commissaires aux comptes ou par des attestations de chiffres d'affaires délivrées par les services des impôts;

➢ **Capacités techniques :**
- **Moyens humains :** la liste des moyens humains globale de l'entreprise ;
- **Moyens matériels:** la liste des moyens matériels globale de l'entreprise ;

Les références professionnelles justifiées par des attestations d'exécution délivrées par des maitres d'ouvrages

32. ENVELOPPE DE L'OFFRE TECHNIQUE
- **La déclaration à souscrire** établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie et signée;
 - **Le planning prévisionnel d'exécution des travaux** établi en fonction du délai proposé;
 - **Le cahier des charges** portant à la dernière page, la mention manuscrite " **lu et accepté** ".
 - **Le mémoire technique justificatif.**

33. ENVELOPPE DE L'OFFRE FINANCIÈRE
- ➢ **La lettre de soumission** dûment remplie et signé;
- ➢ **Le bordereau des prix unitaires (BPU)** dûment rempli et signé;
- ➢ **Le devis quantitatif et estimatif (DQE)** dûment rempli et signé;

L'OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis techniques et financiers se déroulera en séance publique au siège de la **Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Laghouat – BP 66 route Djelfa – Laghouat**, le dernier jour de dépôt des offres à 11 h 30, les soumissionnaires sont invites a assisté a la séance d'ouvertures ce jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, l'ouverture aura lieu le jour ouvrable qui suit à la mémé heure.

NB - Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres dans un délai équivalente a la duré de préparation des offres augmenté de (90) jrs à partir de dernier jours de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 14/10/2026 / ANEP 2616033827**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DE L'ANIMATION LOCALE
Le NIF : 419002000038028

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°: /2026

La Direction de l'administration locale de la wilaya de Tissemsilt, Lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la 2ème fois portant :
Équipement d'un Établissement Pénitencier de 300 Détenus à LAAYOUNE
Repartis en lots suivants :
Lot N°03 : Couvertures ignifuges.
Lot N°05 : Équipements de cuisine.
Les Soumissionnaires Peuvent Soumissionner Pour Un ou Plusieurs Lots et peuvent être retenus pour Un ou Deux Lots, au maximum.

Les soumissionnaires intéressés par cet avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales, et qui disposent des conditions d'éligibilité suivantes :

Conditions d'éligibilités :

Cet appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse à tous les soumissionnaires Satisfaisants les conditions d'éligibilité suivantes :

a- Capacités professionnelles :

- Ayant la qualité de : Fabricants, Importateur, Grossistes ou Détaillant qualifiés dans le domaine susvisé, et que son activité soit inscrite au registre de commerce, **pour touts les lots.**

b -Capacités Techniques :

- Avoir une(01) attestation de bonne exécution de même nature à l'objet de l'avis d'appel d'offre pour **Tous les lots.**

c -Capacité financière :

- Avoir un chiffre d'affaire annuelle moyen pour les trois (03) dernières années supérieur ou égal à 10 000 000,00 DA, justifier par les bilans fiscaux visés par les services des impôts ou certificat de chiffre d'affaire (C20), pour **les lots : 02; 03; 04; 05; 06; 07 ; 10 ; 13, 14.**
-Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant auprès de : La Direction De l'Administration Locale De La Wilaya De Tissemsilt, Sise au siège de la Wilaya, Rue des frères Hamdi ; Contre le paiement d'un montant de **5 000.00 DA** effectué par virement au compte **N° 402001013** auprès du **Trésorier de la wilaya de Tissemsilt.**

A- **Dossier De Candidature:**

1- Une déclaration de candidature **pour chaque lot**; remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
2- Une déclaration de probité; remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
3- La copie de statut et son modificatif ; le cas échéant ; pour les personnes morales.
4- Copie du registre de commerce électronique en cours de validité.
5- Copie relevé d'identification bancaire RIB.
6- Copies des Bilans financiers des 03 dernières années, visées par les services des impôts.
7- Certificat de chiffre d'affaire (C20) des 03 dernières années.
8- L'attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage.
9- L'attestation de fabricant délivrée par la chambre de l'industrie; le cas échéant.
10- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise; le cas échéant.

B- **L'offre Technique :**

1- Le présent cahier des charges renseigné, daté et signé.
2- La déclaration à souscrire; remplie, datée, signée par le soumissionnaire, **pour chaque lot.**
3- Un engagement écrit de délai de livraison selon modèle ci-joint en annexe.
4- Un engagement écrit de délai de garantie selon modèle ci-joint en annexe.
5- Un engagement écrit de durée de service après vente, selon modèle ci-joint en annexe.
6- Documentations et fiches technique en couleur du matériel et équipements proposés avec certificats de conformité.
7- Touts documents justificatifs des moyens humains et matériels.
8- Un certificat d'origine Algérienne (pour les produits d'origine Algérienne) délivré par la chambre de commerce et d'industrie concernée.
9- Planning prévisionnel de livraison daté et signé.
10- Mémoire technique.

C- **L'offre financière :**

1- La lettre de soumission **pour chaque lot** dûment remplie et signée.
2- Les bordereaux des prix unitaire (BPU) dûment rempli et signé.
3- Les détails quantitatifs et estimatifs (DQE) dûment rempli et signé.
4- La récapitulation.

- Ces trois enveloppes (Offre de candidature, Offre technique et offre financière) doivent portées le Nom et L'adresse du soumissionnaire.

Les offres doivent être déposées à la Direction De l'Administration Locale De La Wilaya De Tissemsilt, rue des frères Hamdi. Et présentées dans des plis séparés portant les mentions : 1/ Offre de candidature ; 2/ Offre Technique et 3/ Offre Financière ; Les plis seront déposés dans une 4ème enveloppe anonyme portant la mention suivante :

«Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres».

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°/2026 »

- **Équipement d'un Établissement Pénitencier de 300 Détenus à LAAYOUNE. -**

LOT N°.....

- La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) Jours,** à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans deux quotidiens nationaux, presse électroniques ou le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première publication avant **13h30.**
- La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois ; les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant toute la durée de validité.
- Les Soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis, qui aura lieu le dernier jour ouvrable correspondant à la date de dépôt des offres à **14h00** au siège de la Direction de l'Administration Locale sise à l'adresse indiqué ci Dessus.

Le Jeune Indépendant **du 14/10/2026 / ANEP 2616034317**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya D'Alger
Circonscription Administrative De Baraki
Commune Des Eucalyptus
Ref : / D.E.E /2026

Objet : Mise en demeure N° 02/2026

L'entreprise SARL BOUINANE TP *dont le siège est a :*

GROUPE N60 SECTION N 90 OULED CHEBEL - ALGER *Titulaire du contrat N° **04/2026** en date du **17/05/2026** et ordre se service n°339/2026 du 17/05/2026 relative aux :*

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA RUE 02 CHATEAU ROUGE

*Est mise en demeure pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels et d'activer la cadence des travaux cela dans un délai de **(trois)** 03 jours a partir de la réception de la dite mise en demeure.*

Faute de satisfaire a cette mise en demeure le maître de l'ouvrage ce retrouvera dans l'obligation d'appliquer les mesures correctives prévu a cet effet par la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant **du 14/10/2026 / ANEP 2616034183**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Alger.
Circonscription administrative de Sidi M'hamed.
Commune d'El-Mouradia
NIF :41 000200001608501026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 52 et 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2016 ,portant réglementation des marchés publics et délégation du service public ;le Président de l'assemblée populaire communale d'El-Mouradia, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°12/2026 relatif aux : Travaux d'aménagement du siège de la commune d'El Mouradia et ses annexes en lots sépares rues de la commune en 03 Lots séparés :

Lot 01: Siege de la commune d'El Mouradia (ali Haddad).
Lot 02: Les Annexes d' EL Mouradia(mokrane Aous –Abdelkader Sellal- Colonne Voirol)

fiché au niveau :

- Du Siege d'APC et ses annexes
- Du siège d'APC des communes de la circonscription administrative de Sidi M'Hammed
- Monsieur le Subdivisionnaire des Equipement Publics de la circonscription administrative de Sidi M'Hammed
- Journaux nationaux " المصدر " en arabe et "le jeune indépendant "en français.

Qu'à l'issue du PV de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres de la commune, que l'opération citée ci-dessus est attribuée provisoirement à :

N° lots	Entreprise	Note de l'offre technique	Montant en TTC DA après corrections	Délai	NIF
01	ETB TCE BOULENOUAR ZOHEIR	45 pts	29 ,221 283,00 DA	90 Jours	19819030030912400000
02	ETB TCE KADI KAMEL	40,6 pts	31 874 269.00 DA	150 jours	196209260057528

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune dans un délai de dix (10) jours, à compter du premier publication du présent avis dans les journaux ou BOMOP si le dixième jours coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant (conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public)

Les soumissionnaires non retenus et intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du 1 er jour de l'affichage du présent avis d'attribution (conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et délégation du service publics).

Le Jeune Indépendant **du 14/10/2026 / ANEP 2616034279**

LIGUE 1 (5e JOURNÉE)

Le CRB leader, l'USMK signe son premier succès

Le CR Belouizdad a confirmé sa bonne dynamique en allant s'imposer face à la JS El-Biar (3-2), lundi, lors de la première partie de la 5e journée de Ligue 1, parvenant à conforter sa place de leader de la compétition.

Dans l'autre affiche de lundi, l'USM Khenchela a profité de la réception du CS Constantine pour signer son premier succès de l'exercice. Après deux matches nuls et une défaite,

Dans une rencontre particulièrement compliquée et serrée jusqu'au bout, le CR Belouizdad a su faire la différence face au nouveau promu de la JSEB pour empocher trois précieux points et consolider sa place de leader. Les Belouizdadis décollent au classement et font le plein de confiance avant de faire leur entrée en lice dans la compétition africaine.

Leader du championnat après 4 journées, le CRB se devait de confirmer la donne au cours de cette rencontre de championnat face à la JSEB. D'ailleurs, les Belouizdadis n'ont pas raté leur rendez-vous car même si la rencontre a été particulièrement compliquée, et ce, sur tous les plans, il n'en demeure pas moins que le CRB a réussi sa mission et a empoché les trois points de la victoire. Mieux, grâce à ce succès, l'équipe décolle même au classement et prend provisoirement 6 points d'avance sur la concurrence, ce qui est non négligeable. De plus, c'est la 4e victoire de rang des Rouge et Blanc qui confirment leur excellent début de saison et qui s'installent d'ores et déjà comme un très sérieux prétendant pour le titre de champion d'Algérie. Une victoire qui fait énormément de bien à quelques jours du premier match de la saison en coupe de la CAF face à l'AS Douanes.

Le bilan comptable du Chabab en ce début de saison est très flatteur. En effet, les Rouge et Blanc ont définitivement rompu avec les mauvaises habitudes de la saison passée et sont parvenus à amasser un ratio très important de points. En effet, avec 5 matchs disputés, le CRB a assuré 13 points, ce qui est très intéressant. Un parcours quasi sans-faute qui permet au club de Laâqiba d'occuper la première place et de dicteur jusqu'à présent le tempo de la compétition. Outre les trois points très importants pour la formation de Laâqiba, Il y a un paramètre qui a fait la différence au cours de cette rencontre face à la JSEB et c'est le compartiment offensif. En effet, alors que les attaquants ont affiché un manque d'efficacité criant, hier, ils ont enfin pu se libérer. Benhamouda a ouvert son compteur-buts au même titre que Boualia et El Mellali qui étaient sous une certaine pression puisqu'ils n'avaient pas encore marqué. Ces buts vont leur faire un bien fou et leur permettre d'aborder la suite du parcours dans les meilleures conditions possibles. On attend désormais une confirmation de la part de ces joueurs au cours du prochain match en coupe de la CAF. C'est donc avec le plein de confiance que le CRB va se déplacer en Mauritanie pour affronter l'AS Douanes samedi à Nouakchott.



LE CSC DÉÇOIT ENCORE !

Le CS Constantine a une nouvelle fois déçu ses supporters en s'inclinant hier sur le score de 2 A 0 face à l'USM Khenchela, au stade Hammam-Ammar. Une défaite qui confirme les difficultés rencontrées par les Constantinois loin de leurs bases et qui soulève de nombreuses interrogations sur le niveau actuel de l'équipe.

Les coéquipiers de Rebiai sont passés complètement à côté de leur sujet, livrant une prestation insuffisante pour espérer repartir avec un résultat positif. Dès les premières minutes, ils ont éprouvé des difficultés à imposer leur jeu, laissant les locaux prendre progressivement le contrôle des débats. Dans une rencontre largement dominée par l'USMK, le CSC n'a jamais véritablement trouvé les solutions pour inverser la tendance.

Le principal point noir de cette rencontre reste incontestablement la fragilité défensive du CSC. Les erreurs et le manque de solidité de l'arrière-garde ont permis aux joueurs de Khenchela de trouver à deux reprises le chemin des filets et de sceller le sort de la partie. Au-delà des défaillances individuelles, c'est toute l'organisation défensive qui a montré ses limites. Les Constantinois ont manqué de rigueur et de cohésion, offrant trop d'espaces à leurs adversaires pour développer leurs offensives. De son côté, l'entraîneur tunisien, Mondher Kebaier, a tenté de réagir en procédant à plusieurs changements. Cependant, ses ajustements n'ont pas produit l'effet escompté. Le CSC est resté désorganisé et incapable de retrouver un semblant de maîtrise, malgré les tentatives du staff technique pour relancer la machine.

Menés de deux buts durant toute la seconde période, les Constantinois n'ont pas réussi à véritablement inquiéter la défense adverse. Les occasions franches se sont faites rares, révélant un manque d'inspiration et d'efficacité dans le secteur offensif. Cette incapacité à réagir pose question : comment une équipe aux ambitions élevées peut-elle rester aussi impuissante lorsqu'elle doit courir après le score ? Le problème semble dépasser le simple cadre d'une mauvaise journée et pourrait traduire des dysfonctionnements plus profonds dans le fonctionnement collectif. En trois déplacements, le CSC n'a récolté qu'un seul point. Un bilan particulièrement préoccupant, d'autant plus que ce point obtenu face au CR Témouchent avait un goût amer, compte tenu de la domination exercée par les Constantinois durant cette rencontre. Le rendement de l'équipe à l'extérieur contraste ainsi avec les attentes de ses supporters.

Il devient urgent pour le staff technique de corriger les lacunes défensives, de redonner de la cohésion au collectif et de trouver des solutions offensives. Le temps presse pour le CSC, qui devra rapidement réagir afin d'éviter que cette mauvaise dynamique ne compromette ses objectifs de la saison.

LIGUE 2

Bencherifa et Benayad lourdement sanctionnés

LA COMMISSION de discipline de la LNFA, a prononcé de lourdes sanctions à l'encontre de deux joueurs de Ligue 2, Zakaria Bencherifa (NA Hussein Dey) et Mohamed Benayad (JRB Taghit), à la suite d'incidents survenus lors de la quatrième journée du championnat. Les deux joueurs ont écopé chacun de quatre matchs de suspension ferme, assortis d'une amende de 100.000 DA, pour des propos injurieux envers les arbitres de leurs rencontres respectives. Cette décision intervient après une journée difficile pour les deux formations. Dans le groupe Centre-Ouest, le NA Hussein Dey s'est incliné sur le terrain du nouveau promu l'IRB Sidi M'Hamed Bénali (3-2). De son côté, la JRB Taghit, engagée dans le groupe Centre-Est, a concédé le nul at-home face au WA Mostaganem (1-1). La commission de discipline a également sanctionné Hakim Goumidi, joueur du NRB Teleghma, qui devra purger trois matchs de suspension ferme et s'acquitter d'une amende de 30.000 DA. Cette sanction fait suite à son expulsion lors de la confrontation face à l'AS Khroub (2-2), disputée dans le cadre de la même journée. Le joueur avait reçu un carton rouge après avoir agressé un joueur adverse.

JSM TIARET: ABDERRAHMANE OSMANE NOUVEL ENTRAÎNEUR

Après le NA Husseïn Dey et l'US Chaouia qui ont démis leurs entraîneurs, c'est au tour de la JSM Tiaret de procéder à un changement au niveau de son encadrement technique. L'ancien club de l'international Moussa Saïb a officialisé, en effet, la nomination d'Abderrahmane Osmane à la tête de la barre technique, en remplacement de Khelafi Aziz. Un changement qui intervient au lendemain d'un début de saison peu glorieux, marqué par des résultats loin des ambitions affichées par les dirigeants et les supporters de la JSM Tiaret. Après quatre journées de championnat, le bilan est particulièrement maigre, avec trois défaites et un seul match nul. Le partage des points à domicile face à l'USM El Harrach (0-0), suivi de la défaite concédée face à l'ASM Oran (1-0), aura fini par sceller le sort de Khelafi. Une entame négative qui a rapidement remis en cause les capacités de l'ancien entraîneur de jouer les premiers rôles. La contestation s'est également manifestée dans les tribunes, avec le boycott du rendez-vous face à l'ASM Oran par les supporters. Pendant que les négociations se poursuivaient avec l'ancien coach des Jaune et Noir d'El Harrach, la direction d'Ezzerga, conduite par Sofiane Boumediene, avait confié la préparation du groupe à Ouadah Zeboudj, technicien des jeunes catégories. Désormais, Abderrahmane Osmane est appelé à insuffler une nouvelle dynamique et à rétablir la confiance au sein d'un effectif toujours à la recherche de ses repères en ce début de saison.

La mission s'annonce évidemment difficile pour le successeur de Khelafi, surtout que la JSM Tiaret est d'ores et déjà dos au mur. Occupant la 14e position avec seulement une petite unité dans son escarcelle, la JSMT et ses supporters placent de réels espoirs sur Osmane pour remettre le plus tôt possible l'équipe sur les bons rails de la performance. Le technicien en question semble avoir les moyens de réaliser les objectifs assignés par la direction.

CAN FUTSAL 2026

Maroc – Algérie (4-0), l'exploit n'a pas eu lieu



La sélection nationale de futsal s'est nettement inclinée face au Maroc, lundi 12 octobre 2026 à Rabat, pour le compte de la première journée de la phase de groupes de la Coupe d'Afrique des Nations de futsal 2026.

Pour leur première participation à une phase finale de CAN, les Verts ont tenté de rivaliser avec le Maroc, triple champion d'Afrique en titre. Face à un adversaire expérimenté et habitué aux grands rendez-vous continentaux, la mission s'annonçait difficile. Malgré quelques bonnes séquences de jeu et des tentatives pour revenir dans la partie, les joueurs algériens n'ont pas réussi à concrétiser leurs occasions face à une équipe marocaine qui a su faire la différence.

L'exploit n'a pas eu lieu pour les Verts face au Maroc, triple champion d'Afrique et tenant du titre, lors de la 1e journée du groupe A de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2026. Très motivés à l'idée de réussir leur première participation à une phase finale d'une CAN, les hommes de Nordine Benamrouche sont tombés sur un adversaire plus fort, expérimenté et évoluant devant son public à la salle couverte du Complexe Moulay Abdellah de Rabat. Malgré quelques phases de jeu intéressantes et des tentatives pour prendre à défaut le système défensif marocain, les Verts ont fini par encaisser deux buts par mi-temps. Après l'ouverture du score par Youness Mkarssi, c'est l'excellent Youssef Jouad qui double la mise avant la pause, pour rajouter deux autres buts au retour des vestiaires signant un triplé qui lui vaudra d'être désigné meilleur joueur du match. Les camarades du capitaine et gardien de but Samyr Teffaf sont appelés à se ressaisir dès mercredi face à la Libye qui a été battue par la Zambie (0 – 3). L'objectif des algériens est de décrocher leurs premiers trois points pour se relancer dans la course à la qualification pour les demi-finales, avant leur dernière sortie face à la coriace sélection Zambienne.

Les Verts ont encaissé deux buts lors de chaque mi-temps par Youness Mkarssiet Youssef Jouad, auteur d'un triplé. Cependant il faut noter la prestation du gardien et capitaine Samy Taffaf, auteur de pas moins de huit arrêts

HALTÉROPHILIE/CHAMPIONNATS ARABE ET AFRICAIN

Belle moisson de 122 médailles pour la sélection algérienne

LES HALTÉROPHILES algériens ont réalisé une performance historique en décrochant un total de 122 médailles, dont 47 en or, 22 en argent et 53 en bronze. Les championnats arabe et africain d'haltérophilie ont pris fin lundi soir au complexe omnisports « Commandant Ferradj » de Mostaganem, avec une participation d'athlètes de 29 pays arabes et africains. La sélection nationale a remporté le titre du championnat arabe dans la catégorie seniors, s'adjugeant la première place arabe, tandis qu'elle a terminé deuxième au classement général des deux compétitions, derrière la sélection égyptienne. Le total des médailles algériennes se répartit entre 68 médailles obtenues au championnat arabe, dont 32 en or, 10 en argent et 26 en bronze, et 54 médailles au championnat africain, dont 15 en or, 12 en argent et 27 en bronze. Le directeur technique national de la Fédération algérienne d'haltérophilie, Mohamed Bouabache, a salué le niveau technique affiché par les haltérophiles algériens durant ces compétitions, malgré une forte concurrence et la participation d'athlètes de haut niveau. Il a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que ces championnats ont été marqués par l'établissement de plusieurs records arabes et africains, estimant que les résultats obtenus témoignent du potentiel de l'haltérophilie algérienne.

AMINA YAHIA MAMOUN DÉCROCHE 9 MÉDAILLES D'OR

Bouabache a notamment souligné que plusieurs athlètes, qui prenaient part pour la première fois à une compétition internationale, ont réussi à améliorer leurs performances. Parmi les athlètes les plus en vue figurent Amina Yahia Mamoun, qui a remporté neuf médailles d'or chez les juniors et les seniors, ainsi que Lakhder Zaïdi, avec 12 médailles, dont six en or, et Lamis Driss, sacrée à six reprises. Ces résultats soulignent, selon le même responsable, l'importance de poursuivre le travail de développement du niveau technique des haltérophiles et de leur préparation aux prochaines échéances, afin de renforcer la présence algérienne sur la scène arabe et continentale.

Paris FC : Inquiétude pour Samir Chergui, sorti sur blessure

DE RETOUR de la trêve internationale avec l'Algérie, où il a été ménagé lors des deux dernières rencontres, Samir Chergui a été aligné d'entrée lors du match face au FC Lorient, ce week-end en Ligue 1. Le défenseur n'a toutefois pas pu aller au bout de la rencontre. Une sortie qui vient ternir ce retour en club et qui suscite déjà des interrogations autour de l'état de santé du joueur. Auteur d'une prestation solide dans la charnière centrale du Paris FC, le défenseur de 27 ans a été contraint d'abandonner ses coéquipiers au cours de la seconde période, à la suite d'un coup dur physique. Peu avant l'heure de jeu, le roc défensif parisien a ressenti une vive gêne musculaire, qui l'a immédiatement incité à demander le changement auprès de son banc de touche. Prudent et soucieux de ne pas aggraver la blessure, le staff technique n'a pris aucun risque en le remplaçant dès la 65e minute. Quelques minutes après la sortie de Chergui, les Parisiens ont toutefois encaissé un but qui a scellé la rencontre en faveur de Lorient. Le Paris FC n'est pas parvenu à renverser la tendance. Une sortie prématurée qui constitue une alerte pour Chergui, qui retrouve depuis le début de la saison son statut de cadre indiscutable. Des examens médicaux vont être réalisés afin de déterminer la nature exacte de la lésion ainsi que la durée d'indisponibilité du défenseur.

BENBOUALI MARQUE ENCORE AVEC PYRAMIDS !

Nadhir Benbouali continue de prendre ses marques avec Pyramids. L'attaquant algérien a trouvé le chemin des filets face à Ceramica Cleopatra et participé à une nouvelle victoire de son équipe, toujours invaincue en championnat. Nadhir Benbouali continue de prendre ses marques en Égypte. Titulaire avec Pyramids face à Ceramica Cleopatra, l'attaquant international algérien a trouvé le chemin des filets dès la 20e minute, participant au large succès 4-1 de son équipe lors de la 6e journée du championnat égyptien

L'action part d'un centre mal repoussé par la défense adverse. Le ballon revient sur un joueur de Pyramids, qui le remet de la tête pour Benbouali. L'Algérien perd d'abord son face-à-face avec le gardien, mais le ballon lui revient immédiatement dans les pieds. Il ne laisse pas passer cette seconde chance et conclut pour inscrire le deuxième but de son équipe.

Il s'agit de son deuxième but de la saison toutes compétitions confondues avec Pyramids, après celui inscrit quelques jours plus tôt en Coupe de la Ligue égyptienne, seulement 21 secondes après le coup d'envoi. Son but face à Ceramica est en revanche son premier en championnat cette saison. Collectivement, Pyramids réalise un début de saison parfait : six victoires en six journées, soit 18 points sur 18 possibles.

Grâce à ce nouveau succès, le club s'installe provisoirement en tête du championnat égyptien, confirmant son excellent début d'exercice.

Et encore un autre ! OpenAI annonce la signature d'un accord stratégique avec AMD



OpenAI annonce la signature d'un nouveau partenariat géant. Cette fois, la firme de Sam Altman s'accorde avec AMD, le fabricant américain de semi-conducteurs.

OpenAI, c'est à la base le père de ChatGPT, le chatbot qui a lancé la folie de l'intelligence artificielle. Mais ces derniers temps, l'entreprise américaine est surtout le géant qui multiplie des accords géants, qui se chiffrent en dizaines de milliards de dollars. Il y a deux semaines, OpenAI et NVIDIA communiquaient ainsi sur un partenariat signé de 100 milliards de dollars. Et aujourd'hui, c'est un concurrent de NVIDIA qui va travailler avec OpenAI.

Un partenariat portant sur un ensemble de GPU d'une puissance cumulée de 6 gigawatts

On se demande où va bien pouvoir s'arrêter OpenAI. L'entreprise américaine annonce en effet encore un partenariat stratégique avec un autre monstre sacré de la tech, à savoir le spécialiste des semi-conducteurs AMD.

Cette alliance va entraîner la livraison de la part d'AMD de centaines de milliers de GPU sur les prochaines années, GPU utilisés pour l'entraînement des IA, et ce, à partir du second semestre 2026.

Au total, c'est un ensemble équivalant à une puissance de 6 gigawatts (soit la puissance de 5 à 6 réacteurs nucléaires) qui finira par être fourni.

OpenAI pourra devenir actionnaire à hauteur de 10% d'AMD

Avec cette alliance, OpenAI s'ouvre une autre voie de fourniture pour les GPU qui lui permet de relativiser sa dépendance à NVIDIA - même si la firme de Jensen Huang reste clairement la société la plus prisée pour ses processeurs graphiques. Et si l'on parle d'alliance, c'est qu'il ne s'agit pas d'un simple contrat de commandes.

En effet, le deal devrait aimanter d'autres partenaires dans l'avenir. « D'autres vont suivre, car il s'agit véritablement d'un pionnier, un pionnier dans le secteur qui exerce une grande influence sur l'écosystème au sens large » veut ainsi prédire le directeur de la stratégie chez AMD, Mat Hein. Et cerise sur gâteau, l'accord conclu offre une option à OpenAI qui lui permettrait d'acquérir jusqu'à 10% du capital d'AMD.

Minisforum lance un mini-PC surprenant



OU COMMENT Minisforum tente de reprendre, à sa manière, une bonne partie de l'esthétique qui a fait le succès des Mac Mini d'Apple. Le catalogue de la marque Minisforum se complète aujourd'hui d'un mini-PC au design pour le moins original… au moins en ce qui concerne l'univers Windows puisqu'il fait la part belle à la sobriété avec une façade plus épurée que jamais.

UN CORE I9-12950HX POUR 16 CŒURS CPU

Alors qu'elle vient d'annoncer et de sortir le MS-S1 MAX, un mini-PC surpuissant sur base AMD Ryzen AI MAX+ 395, la société Minisforum en a profité pour glisser le tout petit M1-1295.

Il n'est cette fois plus question de se fournier chez AMD puisque c'est une puce Core i9-12950HX signée Intel qui anime la machine. Ses 16 cœurs/24 threads et son cache unifié de 30 Mo en font un composant tout à fait capable d'autant qu'il peut, en fonction de la configuration retenue, être accompagné d'un maximum de 32 Go de RAM et de 1 To de SSD.

Minisforum profite du TDP relativement bas (55 watts) de la puce Intel pour nous proposer un mini-PC compact de seulement 52 millimètres d'épaisseur. La base, presque carrée, de 195 x 193 mm et le poids de 1,12 kilogramme participe du faible encombrant de la machine compte tenu de la puissance embarquée, mais le M1-1295 se distingue essentiellement par son esthétique.

« Transformer votre Android en un iPhone Temu » : l'idée de génie de Dbrand pour copier les iPhone 17 Pro

LE SPÉCIALISTE de la personnalisation vous propose d'imiter la couleur Orange des iPhone 17 Pro sur votre smartphone Android. La couleur Orange cosmique introduite par Apple avec les iPhone 17 Pro et iPhone 17 Pro Max a de quoi taper dans l'œil avec son aspect bien plus flashy que les coloris habituels de la marque. Et on imagine que ça fait des envieux. Du moins, c'est ce que la marque Dbrand a dû se dire. Le spécialiste de la personnalisation d'appareils tech propose ainsi des skins à coller ou des coques pour votre smartphone Android afin d'appliquer cette même couleur orange et ainsi imiter les iPhone 17 Pro.

UN « IPHONE TEMU »

Une fois n'est pas coutume, Dbrand n'y va pas avec le dos de la cuillère sur sa communication officielle toujours très piquante et jamais loin du troll. Lorsque Tim Cook a choisi la nouvelle couleur Orange cosmique, il ne se doutait pas que nous allions la copier pour créer une coque assortie. Pour être honnête, nous ne pensions pas qu'elle serait suffisamment populaire pour être copiée. Maintenant que c'est le cas, nous sommes ravis de transformer votre Android en un iPhone Temu.

Ce look est aussi disponible pour votre console de jeux, votre ordinateur portable, votre tablette, la boîte de vos écouteurs sans fil ou même votre iPhone Air. Pour quel prix ? Sur le site officiel, si je veux transformer mon Pixel 10 Pro XL en un faux iPhone 17 Pro, Dbrand me demande 24,95 dollars sans compter les frais de port.



Le “packaging” : l’arme secrète d’Intel pour reconquérir le marché des puces et des processeurs

Dans la course aux processeurs, il n’y a pas que la finesse de gravure qui compte ! Alors qu’Intel est vent debout pour reprendre la couronne des plus petits transistors face au Taïwanais TSMC, le géant américain met en lumière un de ces atouts peu connus : sa capacité à coller les puces ensemble.

Alors que se dévoile la toute nouvelle génération de puces mobiles Panther Lake, la division de fabrication de puces Intel Foundry Service (IFS) est plus que jamais sous le feu des projecteurs. Littéralement sous le feu : lors des derniers résultats financiers, c’est encore et toujours ses usines réunies sous le pavillon IFS qui perdent de l’argent.

Après les dizaines de milliards de dollars investis dans l’appareil de production, toute l’industrie attend de pouvoir juger sur pièce sa finesse (ou node) de gravure Intel 18A. C’est sur ce node que s’appuie en partie sa nouvelle puce Panther Lake dont nous vous avons présenté les détails. Intel 18A et son successeur, Intel 14A, portent en eux une grande partie des espoirs d’Intel dans la recherche de rentabilité de ses usines.

Une partie des espoirs ? Oui, car Intel Foundry Service ne fait pas que produire des puces de silicium : c’est aussi un champion de l’assemblage des puces. Cette opération, qui est appelée dans le jargon « packaging » – qui n’a rien à voir avec la conception d’emballages alimentaires ! – est peut-être moins emblématique et connue que la gravure des circuits. Mais elle de plus en plus critique… Et de plus en plus rémunératrice.

Un marché en très forte progression

Avant de vous détailler les enjeux de l’empilage de morceaux de silicium, il faut comprendre deux choses. La première est que ce marché est extrêmement porteur et rémunérateur. À mesure que les centaines de milliards du marché de l’IA financent des puces de plus en plus grosses et complexes, ce marché de 16 milliards de dollars en 2024 devrait atteindre pas moins de 56,6 milliards de dollars en 2031, selon le cabinet d’analyses Persistence Market Research. Qui n’est pas le plus optimiste, puisque le cabinet Precedence Research, qui engloble il est vrai encore plus d’acteurs, le chiffre à 99,07 milliards pour 2031 et pas moins de 132,95 milliards en 2035 !

Une croissance de quasiment 20% par an qui attise les convoitises d’une industrie en plein boom.

Le mois dernier, un des gros acteurs du segment, l’américain Amkor, investissait 7 milliards de dollars dans une nouvelle usine de packaging dans l’État américain d’Arizona.

Cette énorme croissance n’est pas passée sous les radars d’Intel qui y voit une opportunité non seulement de gagner gros, mais aussi et surtout de tirer parti d’un outil industriel – ses usines – qui est sous-utilisé dans certains domaines. En clair : le développement de ce marché est, après la gravure en elle-même, l’autre levier qui permettrait à sa filiale IFS de gagner (enfin) de l’argent.

Avant de voir pourquoi Intel a de bonnes raisons d’y croire, il faut nous pencher un peu sur les fondamentaux du packaging. Et en premier lieu sur les raisons qui forcent l’industrie à avoir recours à ces différentes techniques.

L’industrie condamnée à empiler du silicium

Entre les gros volumes de puces grand public et la course à la puissance du monde l’IA, le monde des semiconducteurs est pleine frénésie de production de puces. Mais si les processeurs de nos smartphones et tablettes continuent d’être produits d’un seul bloc – on parle de design monolithique – il en va tout autrement pour le reste du monde.

Qu’il s’agisse de PC portables, de PC desktops mais aussi et surtout de centre de données ou de supercalculateurs, l’assemblage est devenu quasi obligatoire. Mais pour des raisons différentes.

Dans le cas des puces grand public, il s’agit avant tout d’une question coûts qui se comprend aisément quand on connaît une contrainte fondamentale de la production des semiconducteurs : plus la taille d’un bout de puce est petite, plus les rendements sont bons. Et à contrario, plus les morceaux de silicium ont une grande surface, plus les rendements baissent. À cela s’ajoute le fait que certains éléments de la puce, comme les entrées/sorties, n’ont pas besoin d’être gravés aussi finement que les éléments de calcul (CPU, GPU). Faisant là encore baisser la facture.

De plus, en concevant des designs modulaires, les concepteurs de processeurs peuvent créer des gammes sans avoir à créer un design de puce différent à chaque fois. Ainsi, en assemblant des processeurs à base de petites briques conçues en masse, les Intel et autres AMD font baisser les coûts non seulement de production, mais aussi de conception.

Pour les puces géantes des supercalculateurs et autres fermes IA, les besoins de recours au packaging sont différents. Le coût de production de ces puces à 30.000 $ pièce est un argument de moindre importance face à deux défis. Le premier est la limite de la taille maximale de production : chaque exposition ne peut « imprimer » qu’un champ de 26 mm x 33 mm.

À ces finesses de gravure, chaque exposition supplémentaire implique un risque grandissant d’erreur. Cette limite sera d’ailleurs encore plus importante avec les machines les plus avancées (dites EUV High NA pour ultraviolets extrêmes à grande valeur d’ouverture), dont la taille d’exposition maximale est divisée par deux (on parle de half-field), avec seulement 26 mm x 16, 5 mm.

Mais le vrai défi des CPU, GPU et autres accélérateurs de gros calculateurs est l’explosion de la demande de puissance. Une explosion qui pousse les concepteurs de puces à créer des monstres de centaines de milliards de transistors où tous les éléments, des briques de calcul en passant par la mémoire sont collées le plus près possible les uns des autres pour limiter les allers-retours des données.

Des déplacements de bits aussi coûteux en énergie qu’en temps de calcul – et donc très coûteux en argent. Lors de l’Intel Technology Tour 2025, le nouveau chef d’IFS, Kevin O’Buckley, soulignait que l’industrie « passe de la mentalité des systèmes dans une puce (system on a chip, puce tout-en-un) à des systèmes de puces ». Les processeurs et autres GPU sont désormais aussi complexes que des cartes mères. Et nécessitent donc le passage au jeu de brique, un domaine dans lequel Intel œuvre depuis longtemps.

Intel joue aux briques depuis longtemps

Si vous jetez un coup d’œil à notre article d’analyse de Panther Lake, la nouvelle génération de puces mobiles d’Intel, vous avez sans doute remarqué qu’il s’agit de la troisième génération de processeurs « désagrégés » – comprendre, conçus par assemblage.

Cela fait cependant bien plus longtemps qu’Intel joue au jeu de briques. Dès 2018, Intel présentait au CES un ovni couplant une partie processeur (CPU) à un GPU signé AMD (Vega 20). Appelée Kaby-Lake G, cette génération de puce faisant appel à la technologie EMIB 2.0 a été intégrée dans les mini-ordinateurs NUC d’Intel (revendu depuis à Asus). Un an après, en 2019, Intel présentait une puce encore plus exotique appelée Lakefield. Utilisant la technologie Foveros 3D, il s’agissait d’un CPU (aux performances malheureusement anémiques) sur lequel les ingénieurs d’Intel avaient littéralement empilé de la RAM afin de produire la puce la plus compacte possible pour les PC ultra portables.

De l’autre côté du spectre, Intel a présenté entre 2021 et 2023 son Ponte Vecchio, un monstre constitué de 47 tuiles totalisant pas moins de cent milliards de transistors. Et aujourd’hui, le géant des puces assemble non seulement ses puces mobiles, mais aussi ses processeurs de serveurs comme le futur Xeon Clearwater Forest (2026).

Intel n’est évidemment pas le seul à maîtriser ces différentes techniques – bouts de puces posés côte à côte ou empilés. TSMC et Samsung ont tous leurs propres recettes, mais aussi des noms moins connus du grand public, comme Amkor ou ASE, sont chacun des poids lourds de ce segment.

S’il est vrai que « Intel investit depuis plus de 57 ans dans la conception et la production de puces sur le territoire américain », comme le rappelle Kevin O’Buckley, le groupe américain n’assemblait jusqu’ici que ses propres produits. Mais fort de ses presque six décennies d’existence, Intel a quand même quelques beaux atouts dans la manche.

Des usines au secours de l’industrie

Quand bien même elles n‘intègrent pas les coûteux scanners EUV d’ASML (entre 180 et 350 millions d’euros pièce !), les usines de pointe du packaging de semiconducteurs commencent à coûter cher. Très cher : comme nous l’avons vu plus haut, le dernier site d’Amkor coûte 7 milliards de dollars. Chaque création de site est donc mûrement pensée. Or, les industries des puces, et notamment le marché de l’IA, ont une soif dévorante d’assemblage. Les capacités de packaging de TSMC et des autres sont bookées jusqu’à 18 mois à l’avance, laissant peu de place à nombre de petits acteurs pour produire rapidement des puces concurrentes.

Des arguments géographiques et géopolitiques

Alors que les groupes comme ASE ou TSMC sont essentiellement centrés sur l’Asie et à très forte dominance à Taïwan même, Intel et certains concurrents comme Amkor ont des sites dans différentes régions. Ce qui est un triple avantage.

Le premier avantage est évidemment celui de la mitigation du risque de chamboulement de la chaîne d’approvisionnement. Comme le monde entier l’a expérimenté pendant les années COVID, la mainmise de la Chine sur la production de certains équipements couplée à sa « fermeture » ont mis à mal de nombreuses industries – et causé de nombreuses pénuries.

Le second avantage, aux contours plus diffus, est géopolitique.

On pense surtout ici au cas de Taïwan. Champion de la production de puces avec TSMC, Taïwan est aussi le champion de l’assemblage avec ASE Group. Or, la Chine continentale qui veut mettre la main sur ce territoire se montre plus menaçante chaque année. D’opérations d’ingérence politique, la Chine est passée depuis plus de quatre ans à une montée en puissance militaire, mettant en œuvre des opérations d’encerclement, investissant dans les barges de débarquement et autres simulations d’invasion.

Comment fonctionne un embrayage ?



LES PROPRIÉTAIRES de véhicules à boîte de vitesses manuelle connaissent très bien l'embrayage lors de leurs trajets. Il s'avère que même les automobiles à transmission automatique ont également un embrayage, souvent intégré au convertisseur de couple. Le fait est que la majorité des dispositifs mécaniques actuels ont un mécanisme d'embrayage. Des perceuses sans fil aux scies à chaîne et même certains des yo-yos avec lesquels vos enfants adorent jouer. Tous ont une forme d'embrayage. Mais généralement, vous n'accordez pas autant d'importance au fonctionnement d'un tel composant. Ce n'est que lorsque vous rencontrez des problèmes que vous commencez à chercher le prix du changement de votre embrayage et à penser à ce que fait réellement ce composant souvent mal compris.

Qu'est-ce qu'un embrayage ?

Imaginons un dispositif de type yo-yo comportant deux disques aux extrémités opposées d'une tige. Les disques sont reliés à des arbres, l'un étant une poulie ou un moteur, l'autre étant connecté à un autre appareil. Techniquement, ces disques et leurs arbres correspondants tournent. L'embrayage permet à ces deux systèmes de tourner ensemble en les verrouillant ensemble. Ainsi, lorsque l'un des disques ou des arbres tourne, l'autre arbre du disque opposé tourne également. L'embrayage verrouille ces deux composants ensemble pour que leurs mouvements soient synchronisés l'un avec l'autre.
Dans certains cas, vous voudrez peut-être que l'un de ces disques ou arbres cesse de tourner sans que l'autre disque et l'arbre cessent également de tourner.

Qu'en est-il du fonctionnement de l'embrayage ?

C'est pratiquement ce qui se passe avec le système d'embrayage de votre voiture. L'un des côtés de l'embrayage est relié au moteur via le vilebrequin qui tourne au fur et à mesure que de l'énergie est produite par le mouvement de haut en bas des pistons à l'intérieur des cylindres. De l'autre côté de l'embrayage se trouve un arbre qui le relie à la boîte de vitesses, qui transmet à son tour l'énergie de rotation du moteur aux roues. De la même manière, l'embrayage manuel essaiera également de désengager le composant verrouillé de manière à ce que le moteur tourne encore, sans qu'aucune énergie de rotation ne soit transmise à la boîte de vitesses et aux roues. Pouvez-vous imaginer s'il n'y a pas d'embrayage dans votre voiture ? Vous serez perpétuellement en mouvement. Dès que votre moteur commence à produire de l'énergie, il commence à tourner le vilebrequin et à transmettre l'énergie de rotation aux roues via la transmission. Alors, que fait un embrayage ? En termes très simples, un embrayage transmet la puissance de rotation générée par le moteur à la boîte de vitesses. Cela permet également à cette puissance de rotation d'être interrompue, en particulier lors du changement des vitesses.

Les requins n'ont pas d'os dans leur corps !



LES REQUINS sont classés comme des poisson chondrichthyes dont le squelette est très différent de celui des poissons osseux et des vertébrés terrestres. En effet, le squelette des requins, tout comme celui des raies, est composé de cartilages, des tissus conjonctifs souples que l'on retrouve dans notre nez et nos oreilles.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Un rubis de 11.000 carats découvert en Birmanie



Les médias d'État birmans ont annoncé vendredi la découverte d'un rubis de 11.000 carats, l'un des plus gros jamais découverts dans ce pays d'Asie du Sud-Est réputé pour ses pierres précieuses.

Extrait de la région de Mogok, dans le nord du pays, un rubis "exceptionnellement gros, rare et difficile à trouver" a été présenté à la presse à la suite d'un communiqué du nouveau gouvernement birman, soutenu par l'armée. "Le rubis géant présente une couleur rouge-pourpre, avec des nuances jaunâtres, et est considéré comme ayant une qualité chromatique élevée", a-t-il ajouté.

"Sang de pigeon"

Bien que plus petite qu'un rubis similaire de 21.450 carats découvert dans la même zone en 1996, cette pierre est plus précieuse "en raison de sa couleur supérieure, de sa clarté et de sa qualité globale", a affirmé le gouvernement, sans donner de valeur précise.
Empereurs, rois et seigneurs de guerre se sont longtemps disputé la vallée de Mogok, dans la région de Mandalay, où se cachent des rubis remarquables, appelés "sang de pigeon".
Ces pierres comptent parmi les plus chères au monde. Les joyaux de la plus haute qualité peuvent atteindre plusieurs millions de dollars.
La Birmanie est dirigée par une junte depuis un coup d'État en 2021, qui a déclenché une guerre civile, mais l'ancien chef militaire, Min Aung Hlaing, est récemment devenu président à l'issue d'un processus électoral largement contesté.

Un rond-point "fantôme" en Hongrie devient viral

Un carrefour giratoire situé dans la ville de Zalaegerszeg, dans l'ouest de la Hongrie, est devenu viral. Pour cause, il n'est relié à aucune voie et se trouve perdu au milieu de nulle part. Ce projet flambant neuf à plusieurs millions d'euros, financé par des fonds européens, est devenu le symbole d'une politique défaillante et une attraction touristique.
Vu du ciel, le spectacle parait absurde: un rond-point entouré de mauvaises herbes, de boue et d'un silence total. Il est inaccessible et ne dessert rien. Aucune voiture n'y circule, aucun camion ne passe. Les routes qui convergent vers le rond-point s'arrêtent après quelques mètres dans un champ.

Le "rond-point qui mène nulle part"

est rapidement devenu une curiosité internationale, mais la réalité derrière ce projet est moins amusante.
Ce carrefour giratoire s'inscrivait dans un large projet logistique dans la région entre Zalaegerszeg et Zalaszentiván.
L'entreprise allemande Metrans voulait y construire un immense centre destiné à acheminer des marchandises grâce à une ligne de chemin de fer à proximité. Les travaux avaient pour but de faciliter les échanges commerciaux avec les pays voisins de la Hongrie, comme la Slovaquie, la Tchéquie et la Pologne, sans avoir à passer par Budapest.



En 2021, le lancement des travaux avait été acté en grande pompe. L'investissement s'élevait à 40 millions d'euros et devait créer environ 120 emplois. Grâce à 1,25 million d'euros de fonds européens, les autorités locales ont déjà lancé une route d'accès et un rond-point pour permettre aux camions de faire demi-tour.
Le problème majeur? L'infrastructure ferroviaire indispensable au projet n'a jamais vu le jour. Alors que le rond-point était déjà achevé, le reste du projet s'est enlisé dans les méandres de la bureaucratie.
L'appel d'offres pour le rail n'est toujours pas finalisé aujourd'hui. Selon les responsables politiques, interrogés par la presse hongroise, le projet pourrait néanmoins aboutir, mais pas avant 2029.
Entre-temps, l'investisseur Metrans refuse de commencer la construction du terminal tant que la voie ferrée n'existe pas. Le rond-point reste donc désert, en attente de camions qui n'arriveront sans doute pas avant plusieurs années.

Un symbole devenu attraction

Pour les détracteurs de l'ancien Premier ministre hongrois Viktor Orbán, ce rond-point est bien plus qu'un simple dysfonctionnement. Il constitue, selon eux, la preuve ultime de la manière dont l'argent européen est gaspillé en Hongrie.

Le ministre hongrois du Développement régional, Tibor Navracsics, a indiqué l'an dernier devant le Parlement que l'Union européenne avait financé 52.000 projets en Hongrie entre 2014 et 2020. Parmi ceux-ci, combien ont abouti? Aucune réponse claire n'a été apportée.

Le rond-point est désormais devenu une véritable "attraction fantôme". Des touristes viennent s'y prendre en photo. Pour l'instant, c'est le seul trafic qu'il accueille.

Volcanisme, continents, reliefs: les calottes glaciaires seraient le fruit d'une "heureuse coïncidence"



Rares dans l'histoire de la Terre, les conditions froides ayant permis la formation des calottes glaciaires semblent avoir nécessité l'intervention simultanée de plusieurs processus liés à la géologie, selon de nouvelles recherches de modélisation. Cet état est toutefois fragile (universités d'Adélaïde et de Leeds).

Nous connaissons actuellement la Terre avec ses deux grandes calottes glaciaires, celles de l'Antarctique et du Groenland. Cependant, cette configuration est plutôt récente dans l'histoire de notre planète : la première s'est en effet formée il y a environ 34 millions d'années, et la seconde, quatre millions d'années plus tard (université de Rennes).

De nombreuses pistes ont été évoquées pour expliquer les conditions froides à l'origine de leur genèse, notamment la diminution des émissions de dioxyde de carbone (CO_2) par les volcans, l'augmentation du stockage de carbone par les forêts, ou encore les réactions chimiques entre le CO_2 et certains types de roches. Des chercheurs australiens et britanniques ont pour la première fois réussi à combiner tous ces processus dans un nouveau type de modèle 3D à long terme de la Terre, révélant leurs résultats ce vendredi 14 février dans la revue Science Advances (A. Merdith et al., 2025).

3 conditions réunies pour former les calottes glaciaires

D'après ces travaux de modélisation, aucun des processus mentionnés n'a pu être à lui seul à l'origine d'un climat propice à la formation des calottes glaciaires. Au contraire, le refroidissement a nécessité les effets "combinés" de plusieurs circonstances précises.

"Nous savons maintenant que la raison pour laquelle nous vivons sur une Terre avec des calottes glaciaires (...) est une combinaison fortuite de taux très faibles de volcanisme mondial et de continents très dispersés avec de grandes montagnes", résume le Dr Andrew Merdith, premier auteur de l'étude, dans un communiqué des universités d'Adélaïde (Australie) et de Leeds (Royaume-Uni).

Cette triple condition – volcanisme faible, continents éloignés par les mécanismes de la tectonique des plaques et reliefs accentués – aurait ainsi donné naissance à d'importantes précipitations à l'échelle mondiale, avec pour conséquence d'amplifier certaines réactions chimiques éliminant le carbone de l'atmosphère, explique-t-il.

L'humanité dépend du froid : "préservons-le"

"Le mécanisme naturel de régulation du climat de la Terre semble favoriser un monde chaud et à fort taux de CO_2 sans calotte glaciaire, plutôt que le monde (...) que connaissons aujourd'hui", en déduit le chercheur. Cette tendance aurait selon lui permis d'éviter la plupart des glaciations massives de type "boule de neige", offrant donc au vivant la possibilité de continuer à prospérer.

Pour le Pr Benjamin Mills de l'université de Leeds, qui a dirigé l'équipe, le "message important" est "qu'il ne faut pas s'attendre à ce que la Terre revienne toujours à un état froid comme à l'époque préindustrielle" : "L'état actuel de la Terre, couverte en partie de glace, n'est pas typique de l'histoire de la planète, or notre société actuelle en dépend", souligne-t-il. Et de prôner :

Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour le préserver.

Sans mesures urgentes, le taux de mortalité lié aux températures extrêmes pourrait exploser d'ici 2100 en Europe, selon une autre étude publiée le 27 janvier dans la revue Nature Medicine. Accentuées par le changement climatique, les catastrophes liées à l'eau ont provoqué 527 milliards d'euros de dégâts l'année dernière, d'après le consortium Global Water Monitor.

Quand l'océan "rafraîchit" le climat en émettant une quantité colossale de soufre dans l'atmosphère



UNE DÉCOUVERTE importante vient bouleverser notre compréhension des émissions de méthylmercaptan par les océans, et de leur impact inattendu sur le refroidissement climatique, notamment au-dessus de l'océan Austral.

Son odeur d'œuf pourri sauve des vies ! Le méthanethiol, plus connu sous le nom de méthylmercaptan, est ajouté au gaz naturel pour lui donner une odeur détectable par le nez humain même à très faible concentration, et ainsi prévenir des dangers liés aux fuites de gaz (INRS). Cette substance se trouve également dans les organismes vivants, en milieu terrestre mais aussi marin.

Or, les océans ne se contentent pas de capter et de redistribuer la chaleur du soleil, mais ils produisent par ailleurs des gaz formant des particules (aérosols) ayant des effets climatiques immédiats, par exemple en éclaircissant les nuages qui reflètent la chaleur.

Parmi ces gaz refroidissants figure justement le méthanethiol.

Au niveau des océans, les chercheurs n'ont détecté cette substance que récemment, celle-ci étant difficile à mesurer sur le terrain – en particulier dans les régions polaires. La nouvelle étude, publiée le 27 novembre dans la revue Science Advances, est la première à quantifier l'origine océanique de ces émissions.

Une avancée majeure dans la compréhension des émissions océaniques

Ces résultats représentent une "avancée majeure" par rapport à l'une des théories les plus révolutionnaires proposées il y a 40 ans sur le rôle de l'océan dans la régulation du climat de la Terre, d'après un communiqué de l'université d'East Anglia en Angleterre, où travaille désormais le Dr Charel Wohl, co-auteur de l'étude.

Cette théorie suggérait que le plancton microscopique vivant à la surface des mers produisait du soufre sous la forme d'un gaz, le sulfure de diméthyle, qui, une fois dans l'atmosphère, s'oxyde et forme de petites particules appelées aérosols.

Les aérosols réfléchissent une partie du rayonnement solaire vers l'espace et réduisent ainsi la chaleur retenue par la Terre. On parle de "bilan radiatif". Cet effet refroidissant est amplifié lorsque ces particules participent à la formation des nuages – avec un effet opposé, mais de même ampleur, que celui des gaz à effet de serre connus pour leur effet réchauffant, tels que le dioxyde de carbone.

Les auteurs de l'étude, eux, ont rassemblé l'ensemble des mesures disponibles de méthanethiol dans l'eau de mer, auxquelles ils ont ajouté celles qu'ils avaient effectuées dans l'océan Austral et sur la côte méditerranéenne.

Puis, ils ont mis ces mesures en relation statistique avec la température de l'eau de mer obtenue à partir de satellites. Ainsi, les chercheurs espagnols et britanniques ont pu conclure que, annuellement et en moyenne mondiale, le méthanethiol augmentait de 25 % les émissions marines de soufre connues.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



La méningite foudroyante est une infection des méninges potentiellement mortelle causée par la présence de bactéries dans le liquide céphalo-rachidien. Contagion, séquelles, risques.

Méningite foudroyante : Cause, âge, contagion, mortelle ?

Si la méningite virale est souvent bénigne, la méningite bactérienne (foudroyante) relève de l'urgence médicale (SAMU) et nécessite un traitement antibiotique urgent.

Définition : c'est quoi une méningite foudroyante ?

"La méningite foudroyante est une inflammation des méninges, c'est-à-dire des enveloppes qui protègent le système nerveux central (cerveau et moelle épinière), explique le Professeur Marc Leone, anesthésiste-réanimateur. Elle est liée à la présence de bactéries dans le liquide céphalo-rachidien, c'est-à-dire une infection le plus souvent, pour les formes typiques, due au pneumocoque ou méningocoque". "Une méningite bactérienne se caractérise par une installation brutale d'une altération de l'état général avec fièvre, maux de tête violents, vomissements, intolérance à la lumière, raideur de la nuque, intolérance à la lumière… S'ajoutent quelquefois des petites taches rouges appelées purpura, prédominantes sur les membres inférieurs et signes de gravité de l'infection (choc septique)". En l'absence de traitement rapide, ces méningites bactériennes peuvent : atteindre d'autres parties du système nerveux central comme le cerveau, le cervelet ou le tronc cérébral (on parle alors de "méningo-encéphalite") ; toucher l'ensemble de l'organisme (infection généralisée ou "septicémie"). Dans ce cas, la maladie est dite "invasive".

Méningite : symptômes, vaccin, schéma, des séquelles après ?

La méningite est une infection résultant de l'inflammation des membranes qui couvrent le cerveau et la moelle épinière appelées "méninges". On distingue les méningites virales, bénignes le plus souvent, et bactériennes, plus dangereuses et qui doivent être soignées d'urgence.

Quelle est la cause d'une méningite foudroyante ?

La méningite foudroyante est liée essentiellement à deux bactéries : le pneumocoque (20 à 30 % de mortalité) et le méningocoque (10 % de mortalité). "Après une infection locale, respiratoire (pneumonie), ORL (angine, otite…) ou chez des patients particuliers (splénectomie, brèche entre cerveau et système ORL) ces bactéries présentes dans le rhinopharynx peuvent passer dans le sang, et infecter le liquide céphalo-rachidien", poursuit le professeur. La méningite à pneumocoque (environ 700 cas par an en France) peut survenir chez l'enfant, mais plus souvent chez l'adulte, rappelle l'Assurance Maladie.

C'est le germe le plus fréquemment responsable de méningites bactériennes. Les infections graves à méningocoques touchent environ 500 à 600 personnes par an (dont deux tiers de méningites), avec un pic de fréquence en hiver. Elles sont responsables de 50 à 60 décès par an. La méningite bactérienne est une urgence médicale, et le traitement doit être mis en œuvre rapidement.

Pneumocoque : premiers symptômes, transmission et traitements

Le pneumocoque est une bactérie qui peut causer des maladies comme des pneumonies, des otites ou des sinusites, mais aussi des méningites qui nécessitent un traitement antibiotique d'urgence. Quels sont les symptômes d'une infection à pneumocoque ? Comment se transmet-elle et dans quels cas se faire vacciner ?

A quel âge est-on le plus à risque ?

D'après l'Assurance Maladie, les personnes les plus touchées par des infections graves à méningocoques sont les enfants de moins d'un an, les enfants entre 1 et 4 ans et les jeunes adultes non protégés par la vaccination de 15 à 24 ans. La méningite à pneumocoque peut survenir chez l'enfant, mais plus souvent chez l'adulte.

La méningite foudroyante est-elle contagieuse ?

"Une méningite foudroyante liée à un méningocoque est contagieuse, précise notre interlocuteur.

La transmission se fait par le biais de fines gouttelettes provenant des voies aériennes supérieures des malades ou des porteurs sains (baiser, toux, éternuements, salive, utilisation d'objet contaminé entrant en contact avec la bouche…).

Étant donné sa contagiosité, la mise en place d'un protocole - isolement respiratoire avec port de masques, antibiothérapie, vaccination des sujets contacts … - pour l'entourage du malade est obligatoire". En cas de méningite foudroyante, il faut réaliser une déclaration de cas à l'Agence régionale de santé (ARS). C'est une procédure obligatoire.

Une circulaire de la Direction générale de la santé du 27 juillet 2018 définit la prévention chez les sujets contacts. Dans tous les cas d'infections méningocoques, l'antibioprophylaxie est préconisée pour l'entourage proche, ce qui empêche la contagion entre les individus : la rifampicine doit être administrée pendant 2 jours.

Toutefois, il existe des contre-indications (hypersensibilité, grossesse, maladie hépatique grave, alcoolisme, porphyrie…), et des résistances à la rifampicine pour de rares souches de méningocoques. La prévention repose alors sur la prise de Ceftriaxone par voie injectable ou de Ciprofloxacine par voie orale, en dose unique. Dans le cas de méningites à méningocoques du sérogroupe A, C, Y ou W la prévention par la vaccination permet de compléter l'antibioprophylaxie instaurée pour la protection des sujets ayant eu des contacts proches et répétés avec un malade (généralement les personnes vivant au domicile du malade) et des enfants en bas âge vivant en collectivité, où la promiscuité est grande.

Méningite à méningocoque : symptômes, transmission, vaccin

La méningite à méningocoque est une infection bactérienne qui affecte les membranes du cerveau et est très contagieuse. Elle peut causer de graves lésions cérébrales et se révèle mortelle dans 50% des cas si elle n'est pas traitée. On fait le point avec le Dr Pauline Belenotti, médecin interniste.

Quelle est la mortalité d'une méningite foudroyante ?

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime, qu'à l'échelle mondiale, une personne sur dix meurt des suites d'une méningite bactérienne et que la moitié des patients souffre de complications graves.

Peut-on guérir d'une méningite foudroyante ?

"Le risque d'évolution rapide d'une méningite foudroyante impose la mise en place d'un traitement antibiotique le plus rapidement possible, si possible dès l'évocation du diagnostic, avertit le professeur Leone.

Dans les pays industrialisés, on utilise en première intention les céphalosporines de 3e génération (cefotaxime, ceftriaxone) en intra-veineuse pendant une durée variable selon le germe (de 4 à 14 jours)". On associe la plupart du temps à l'antibiotique des corticoïdes qui améliorent le pronostic.

Le diagnostic d'une méningite bactérienne est confirmé avec une ponction lombaire pour identifier la bactérie en cause, des hémocultures (= culture de sang permettant également d'identifier le germe) et un bilan sanguin. "On peut également réaliser un scanner cérébral avant ou après la ponction lombaire à la recherche de complications cérébrales".

Quelles sont les séquelles après une méningite foudroyante ?

"Si la prise en charge du patient est rapide, normalement, en quelques jours de traitement, son état se normalise, rassure notre interlocuteur.

Dans le cas contraire, il peut y avoir des séquelles au niveau neurologique telles que des troubles visuels, cognitifs, auditifs (surdité) ou de la mémoire. Il risque aussi une paralysie voire une gangrène pouvant mener à l'amputation d'un membre".

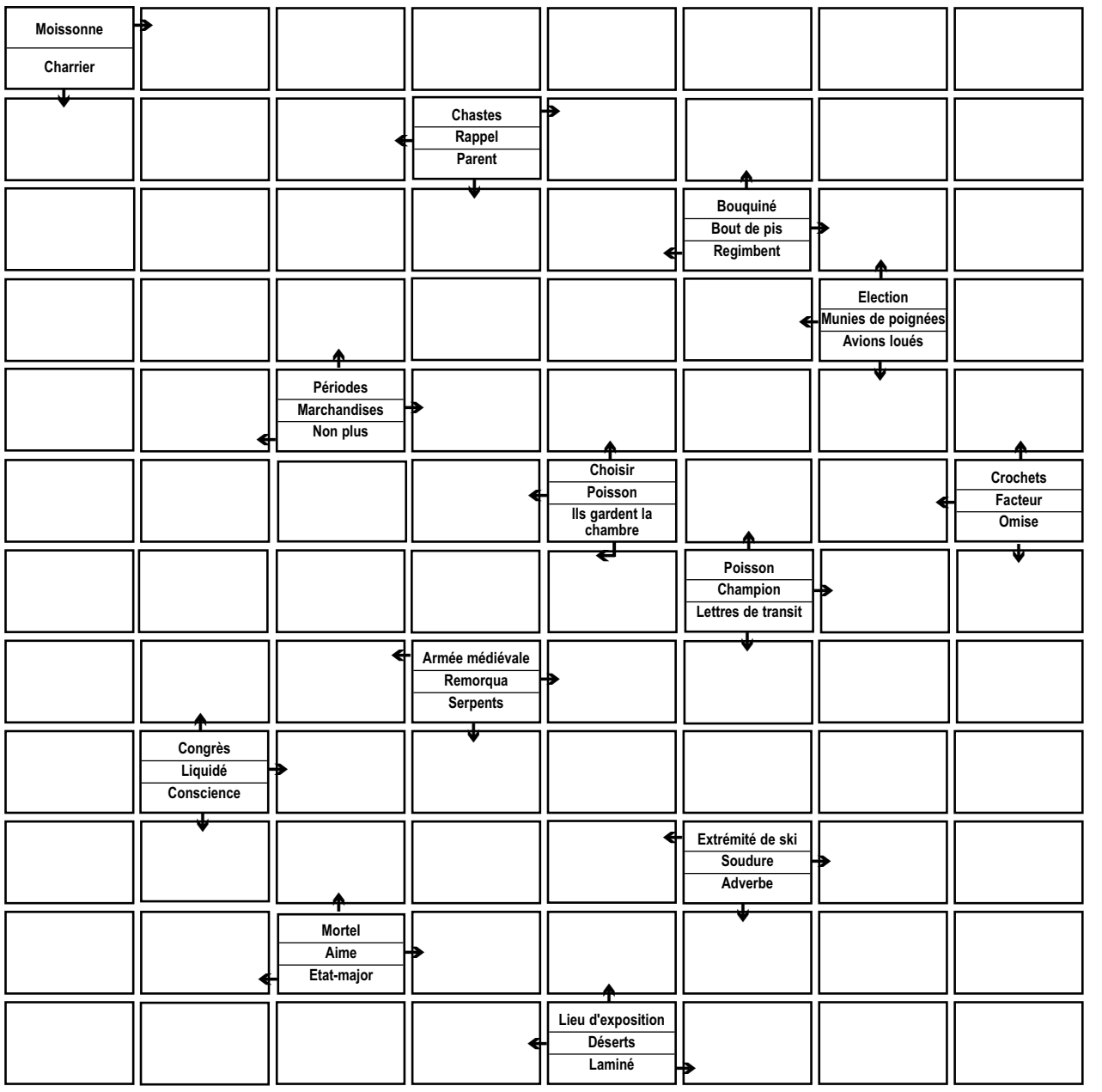
Le vaccin protège-t-il de la méningite foudroyante ?

"Des vaccins homologués contre la méningite à méningocoque et à pneumocoque sont disponibles depuis de nombreuses années et protègent les patients contre certaines souches", conclut le Professeur Leone. Par ailleurs, la vaccination contre le pneumocoque est obligatoire pour les nourrissons nés depuis le 1er janvier 2018 par : deux injections à deux mois d'intervalle (deux et quatre mois) ; un rappel à l'âge de 11 mois, rappelle l'Assurance Maladie.

Elle reste recommandée chez les personnes non vaccinées jusqu'à l'âge de 24 ans ainsi que chez les bébés nés avant cette date.

BIEN-ÊTRE

Mots fléchés n° 2441



SOLUTION MOTS FLECHES N° 2440

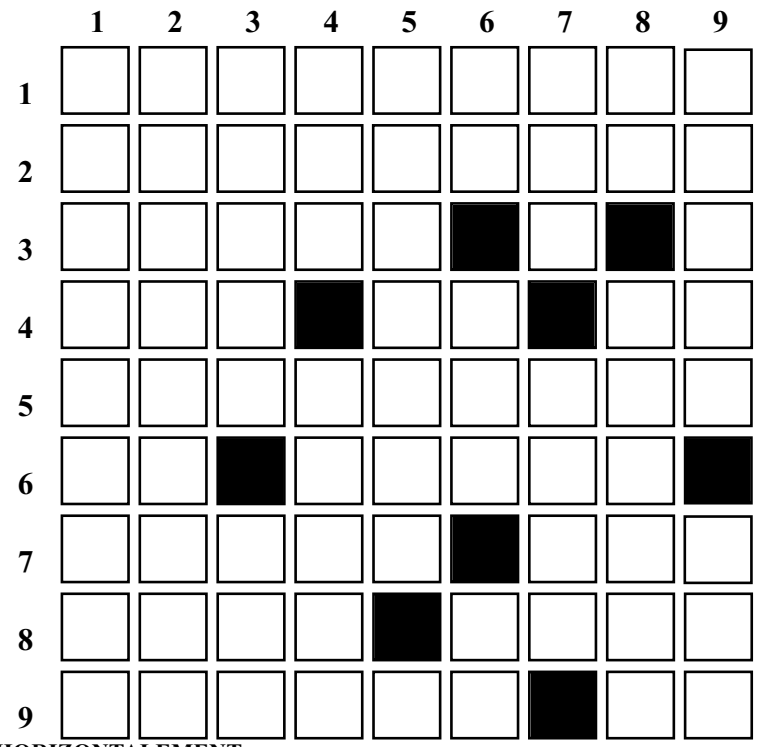
Horizontalement

- MORDONS
PARA - BIO
ENERGIES
NIGER - CI
EGO - EPEE
TANGER - S
RN - URES -
ACES - TAS
TEL - FETA
I - UNIRAI
OP - OS - NE
NUEE - LES

Verticalement

- PENETRATION
MANIGANCE - PU
OREGON - ELU - E
RARE - GUS - NOE
D - GREER - FIS -
OBI - PRETER - L
NIECE - SATANE
SOSIES - SAIES

Mots croisés 9/9 n° 2441



HORIZONTALEMENT

1. Manque de logique - 2. Incertaines - 3. Sensées - 4. Terre en mer - Symbole chimique - Cris de surprise - 5. Réduction accordée - 6. La matinée - Conducteur patient - 7. Chapeaux - Vieux supplice - 8. Possessif - Traîneau - 9. Expérimente - Liaison.

VERTICALEMENT

1. Extraordinaire - 2. Gloutonneries - 3. Réelles - Ingurgités - 4. Homme de réserve - Cacha - 5. Demeurons - 6. A payer donc - Pas elle - Largeur de tissu - 7. Préfixe d'égalité - Rassasié - 8. Règle à suivre - Passionné - 9. Au bout de l'hameçon - Balle de service.

SOLUTION N° 2440

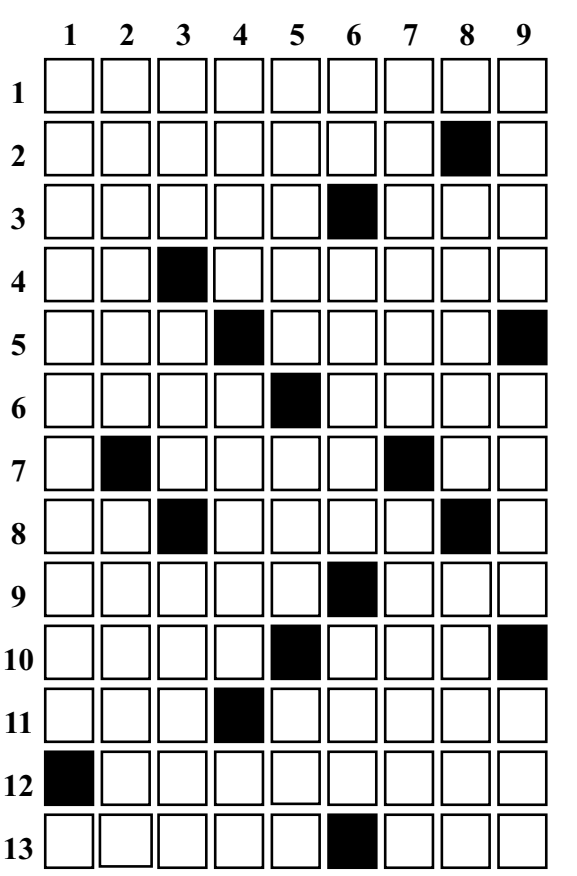
Horizontalement

ACCENTUAI
FRATERNEL
FILA - EIRE
ABIMES - AU
IL - ANSE - S
SETS - ANP -
SUA - PUNIE
ER - SITUER
ESAU - AIDE

Verticalement

AFFAISSEE
CRIBLEURS
CALI - TA - A
ETAMAS - SU
NE - EN - PI -
TRESSAUTA
UNI - ENNUI
AERA - PIED
ILEUS - ERE

Mots croisés 9/13 n° 2441



HORIZONTALEMENT

1. Rafles de police - 2. Mariée - 3. Edifies - Première personne - 4. Terme d'alternative - Tumultes - 5. Aéroplane - Produit de vers - 6. Poitrine - Etat d'Asie - 7. Marque de privation - Petit cube - 8. Terme d'une ruée - Sans lumière - 9. Alourdi - Beau parleur - 10. Soutien - Enchaîna - 11. Pillage - Instrument de cow-boy - 12. Meuble d'église - 13. Bien là - Navire médiéval.

VERTICALEMENT

1. Désorientés - 2. Partie du corps - Publicité tapageuse - 3. Ballot - Inséré - Grand faucon d'Europe - 4. Pataquès - Huppé - Sujet de ragot - 5. Ouïes du violon - Patriarche biblique - Près de - 6. Devenu mortel - Gâté - Palefrenier - 7. Déposant - Fruit à pépins - 8. Cours d'eau - Ennuyée - 9. Planches aux pieds - Cracheur italien - Marque de soulagement.

SOLUTION N° 2440

Horizontalement

PROSPECTA
RESTAURER
OCEAN - ALE
VU - DEVIES
ELBE - UNS -
RER - CET - E
BRUGES - EN
E - TAC - ART
- CALIBREE
ALLO - EDIT
NAINJAUNE
TISSER - TE
IRE - UNIES

Verticalement

IPROVERBE -
ANTI
RECULER -
CLAIR
OSE -
BRUTALISE
STADE -
GALONS -
PANE -
CECI - JEU
EU - VUES -
BEARN
CRAINT -
ARDU - I
TELES -
EREINTE
ARES -
ENTETEES

SODUKU 170

Pour jouer au Soduku

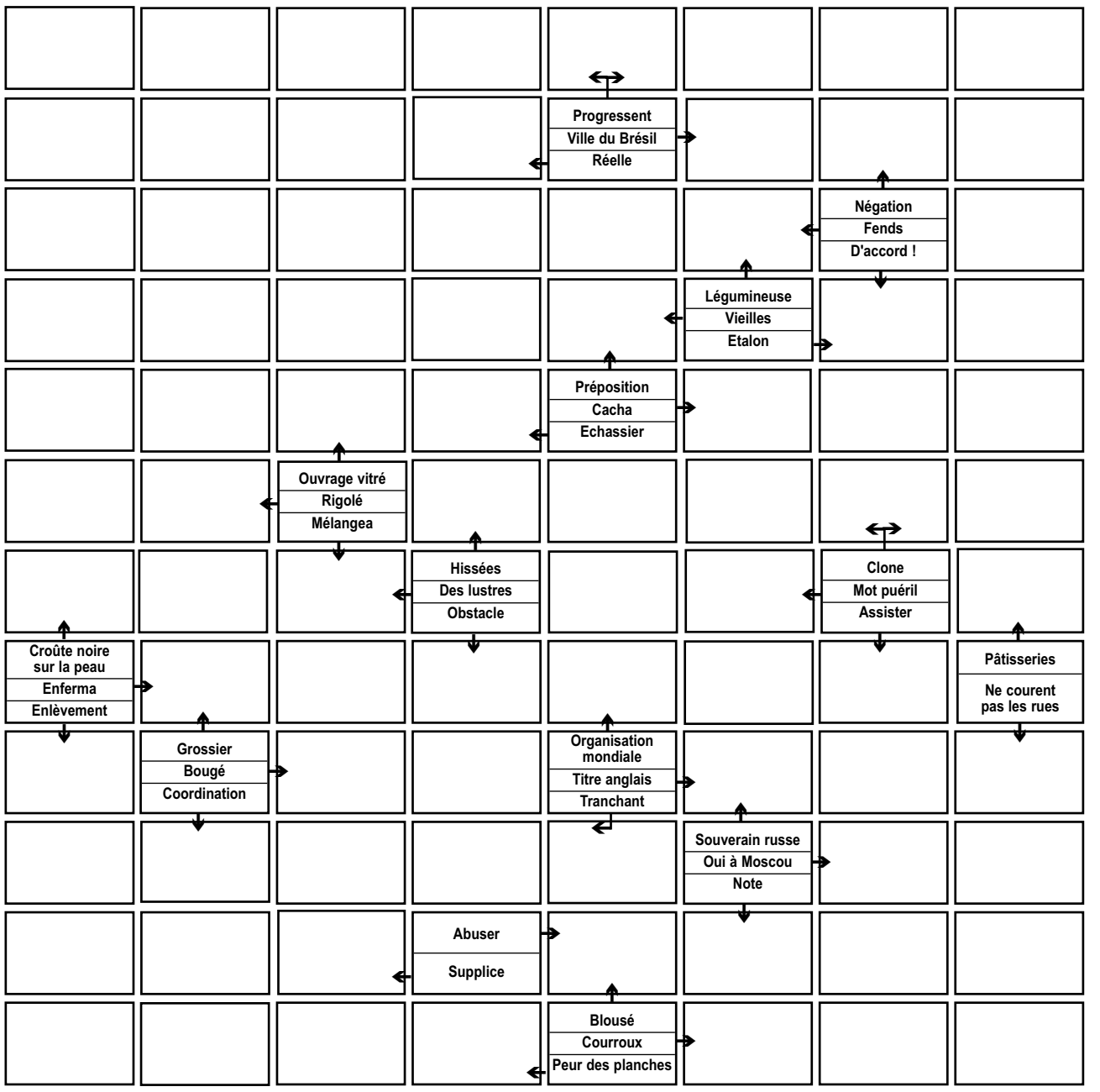
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

4				8			3	9
8						7		
	1		4		7			
		4		3		6		
2	5		7		1			8
		1				4	7	
			9		8		6	
		9		7				
	3							7

SOLUTIONS

1	5	2	4	3	9	8	7	6
7	8	6	2	5	1	3	9	4
9	3	4	6	7	8	5	2	1
4	9	3	7	8	5	6	1	2
2	6	1	3	9	4	7	5	8
5	7	8	1	2	6	9	4	3
8	1	7	9	4	3	2	6	5
6	2	5	8	1	7	4	3	9
3	4	9	6	5	2	1	8	7

Mots fléchés n° 1371



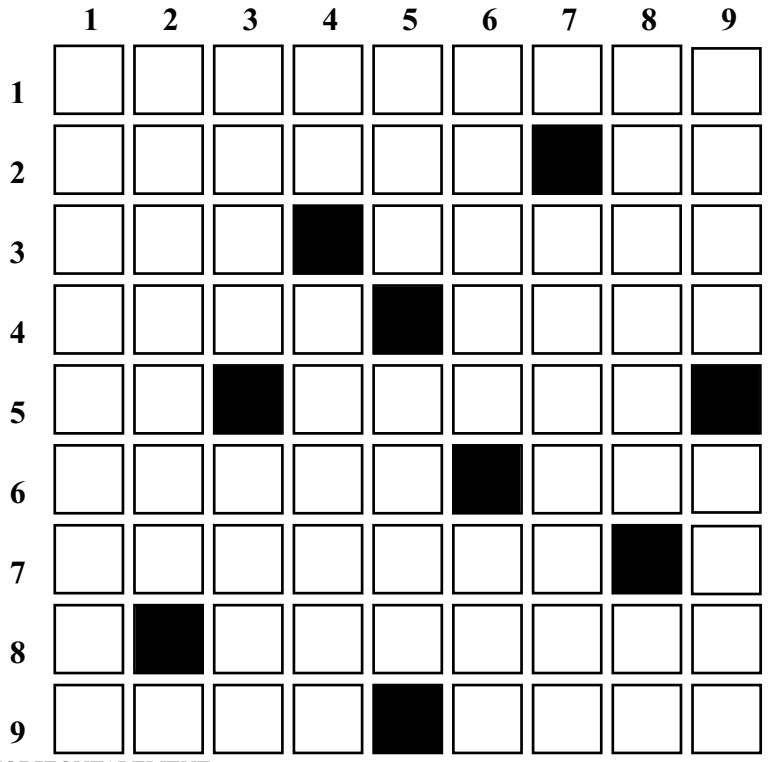
SOLUTION MOTS FLECHES N° 1370

Horizontalement

SAGACITE
TRAM - FIL
ERRER - RI
MIE - OUED
MERCIS - E
- RAI - ACE
VE - RASA -
ESSES - BA
I - USINAI
LOI - RING
LUES - FEU
ET - THESE
STEMM - VEILLE
ARRIERES - OUT
GARERA - SUIE -
AME - CIRES - ST
C - ROI - ASIR - H
IF - USAS - NIFE
TIRE - CABANES
ELIDEE - AIGUE

Verticalement

Mots croisés 9/9 n° 1371



HORIZONTALEMENT

1. Assurances données - 2. Entrepôt - Rapport de courbe - 9. Souci du coiffeur - Pays d'Afrique - 4. Munit - Pressa - 5. Il bat le roi - Boîte à idées - 6. Eprouve - Théâtre régional - 7. Exténué - 8. Reconnues - 9. Rusé - Sorti.

VERTICALEMENT

1. Il vit de proies - 2. Remettre à sa place - 3. Oublia - Récipient pour puits - 4. Note de musique - Energique - 5. Levant - Courroie de direction - 6. S'absenta au cours - Travail de postier - 7. Obsédées - 8. Etonner - Suit le docteur - 9. Maladie du siècle - Bien charpenté.

SOLUTION N°1370

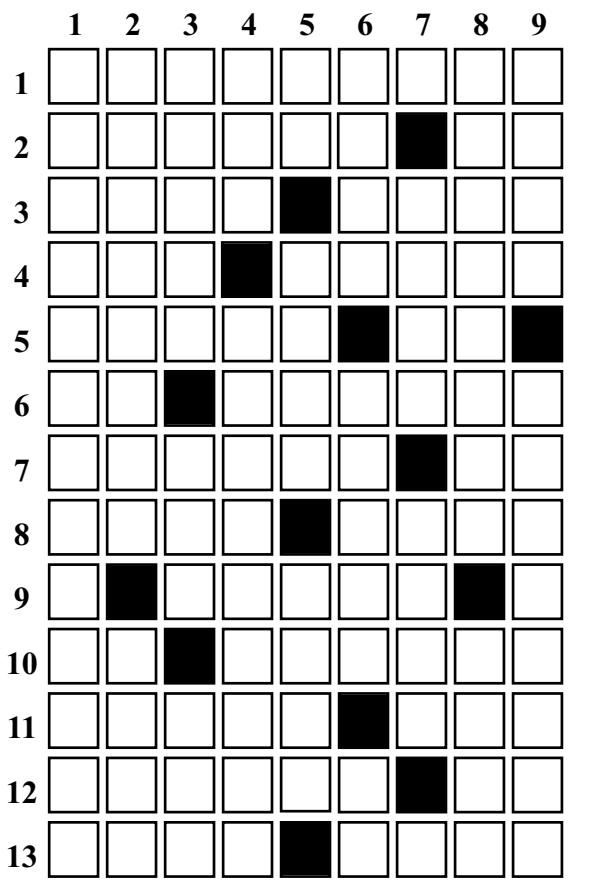
HORIZONTALEMENT

DISTANTCAT
INOUI - OLE
VINT - IULE
ET - UNS - US
RISSOLER -
TAU - RARES
I - SAINS - I
RA - LAD - FO
AMIE - FLAN

VERTICALEMENT

DIVERTIRA
INITIA - AM
SON - SUS - I
TUTUS - ALE
AI - NORIA -
N - ISLANDE
COU - ERS - L
ALLURE - FA
TEES - SION

Mots croisés 9/13 n° 1371



HORIZONTALEMENT

1. Révéler - 2. Sasse - Drame nippon - 3. Langue asiatique - Au menu des Japonais - 4. Lecteur mystérieux - Bout de couverture - 5. Feintes - Trompé - 6. Possessif - Dégoûter - 7. Inconnu - Mot de môme - 8. Gaz atmosphérique - Rongeurs - 9. Déride - 10. Explication - Instrument de cavalier - 11. Palpai - Le premier à rougir - 12. Dépossédé - Réfléchi - 13. Prévoit - Liquidas.

VERTICALEMENT

1. Prépondérantes - 2. Fin de course sur plage - Propos venimeux - 3. Bandes - Homme du Déluge - Pièce de soutènement - 4. Pour accord - Distendant - 5. Vieille mode - Il a disparu de Russie - Paroi - 6. Refus - Suite - Agent de liaison - 7. Palmipèdes - Pas pressé - 8. Prestigieux - Montagne de Thessalie - 9. Torturé - Ennuyeuses.

SOLUTION N° 1370

HORIZONTALEMENT

ACROBATES
DIAPOS - TA
H - DERAPER
EPINE - ONC
SOU - AVIDE
IMMOLES - L
OP - PERSIL
NIET - RENE
- EPIQUES -
BRAQUE - IF
O - NUE - AGE
MADELEINE
EMUS - URES

VERTICALEMENT

ADHESION -
BOME
CI - POMPIER -
AM
RADIUM - EPAN-
DU
OPEN -
OPTIQUES
BOREALE - QUEL
- ASA - VERRUE -
EU
T - POISSEE - AIR
ETEND - INSIGNE
SARCELLE -
FEES

soduku 100

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

9					5		8	
				9		4		
		8		7			2	6
					7	6		5
			5	2	1			
3		4	9					
7	9			1		8		
		6		5				
	8		4					7

Solutions

6	4	1	2	8	7	9	5	3
2	3	5	1	6	9	8	7	4
9	7	8	5	3	4	2	6	1
4	2	9	6	7	3	1	8	5
5	1	7	4	2	8	6	3	9
8	6	3	9	5	1	7	4	2
7	5	2	3	1	6	4	9	8
1	8	4	7	9	5	3	2	6
3	9	6	8	4	2	5	1	7

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA DE MAGHNIA
COMMUNE DE MAGHNIA
SECRETARIAT GENERAL
Direction D'administration, Finance Et Les Affaires Economiques
Service Des Marchés

--AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE -**-**
D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES

Conformément aux dispositions des articles :40, 65 ,72 ,82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , la commune de Maghnia porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offres ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales **N° :13/2026** Publié dans les journaux : الجزائر الجديدة et **Le Jeune Indépendant** en date du :**10/09/2026**, Et la presse électronique **DZ54** en date du :**10/09/2026** Et **Latest report en date du 13/09/2026**.

Qu'a l'issue de l'opération d'évaluation des offres, la commission compétente à proposée au service contractant l'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offres ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales selon les conditions suivantes :

Désignation du projet	Soumissionnaire proposé	Montant du marché en TTC	Délai d'exécution	Observation
Acquisition D'une Benne Tasseuse	ETS DOUAOUDA MOTORS الرقم المالي 19002290073418104200	16.398.200,00DA	90 JRS	Moins disant

- Tous soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service Contractant dans le cadre de l'avis d'appel d'offres cité supra ou le degré a gré après consultation selon le cas, peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution du d'appel d'offres national ouvert **Avec Exigence De Capacité Minimales** dans le BOMOP ; la presse et la presse électronique auprès la commission communale des marchés de Maghnia.
- Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.
- pour les autres les soumissionnaires qui sont intéressée, sont invités de se rapprocher auprès de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du l'appel d'offres national ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant **du 14/10/2026 / ANEP 2631014759**

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DEL BAYADH

DAIRA DE ROGASSA

COMMUNE DE KAF LAHMAR

NIF : 418002000032035010 11

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC

EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES

N: 02/2026

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du présidentiel N 15-247 DU 16 Septembre2015 portant règlementation des marchés publics des délégations de service Public. Le président de l assemblée populaire communal de la commune kef l'Ahmar daïra de rogassa la wilaya d El-Bayadh .

Informe les Soumissionnaires ayant participe a l'Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N: 02/2026 publie le: 20/09/2026 aux BOMOP Quotidien national (**le jeune indépendant**)
Relatif Aux Opération suivant :
INTITULE : *Approvisionnement Cantines Scolaires pour L'Année 2027*

ET que l'opération est attribue provisoirement comme suit:

fournisseur	ND' Identification Fiscal (NIF)	Note technique	Montant Avant vérification		Montant Apres vérification		Délais de réalisation	obs
			Montant Minimum	Montant Maximum	Montant Minimum	Montant Maximum		
CHETTI HAMOU TAHAR	176321000339155	57 points	12.519.956,80	32.565.693,50	12.519.956,80	32.565.693,50	150 jours	L'offre la moins disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 01 et 03 du décret présidentiel N:15-247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public. Les Soumissionnaires ont un délais de 10 jour a partir de la première parution du présent avis pour toute éventuelle réclamation.
Conformément aux dispositions de l article 82 alinéa 04 les soumissionnaires peuvent se rapprocher des services de la commune de Kef l'Ahmar pour prendre connaissance des résultats de l'évaluation Technique et financière au plu tard de 03 jour a partir de la première parution de cet Avis .

Le Jeune Indépendant **du 14/10/2026 / ANEP 2631014778**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA DE TLEMCEN
COMMUNE DE TLEMCEN

L' AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
D'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°28/2026
NIF COMMUNE DE TLEMCEN
196 2130 1915 0629

En application des dispositions de l'article 65 alinéa 2 du decret Présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant la reglementation des marchés publics et des délégation des marchés public.
le Président de la Commune de Tlemcen , porte à la connaissance des entreprises ayant participés à l' appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales, N° **28/2026** paru dans le **BOMOP** et les quotidiens , (الدوري- ndependantI Jeune) **les journaux électronique** (خبر بوس- سبق بوس) : relatife au projet :

Rehabilitation du reseau d'eclairage public à boulevard ALLAM

.Miloud à cité Abou Tachfine Tlemcen

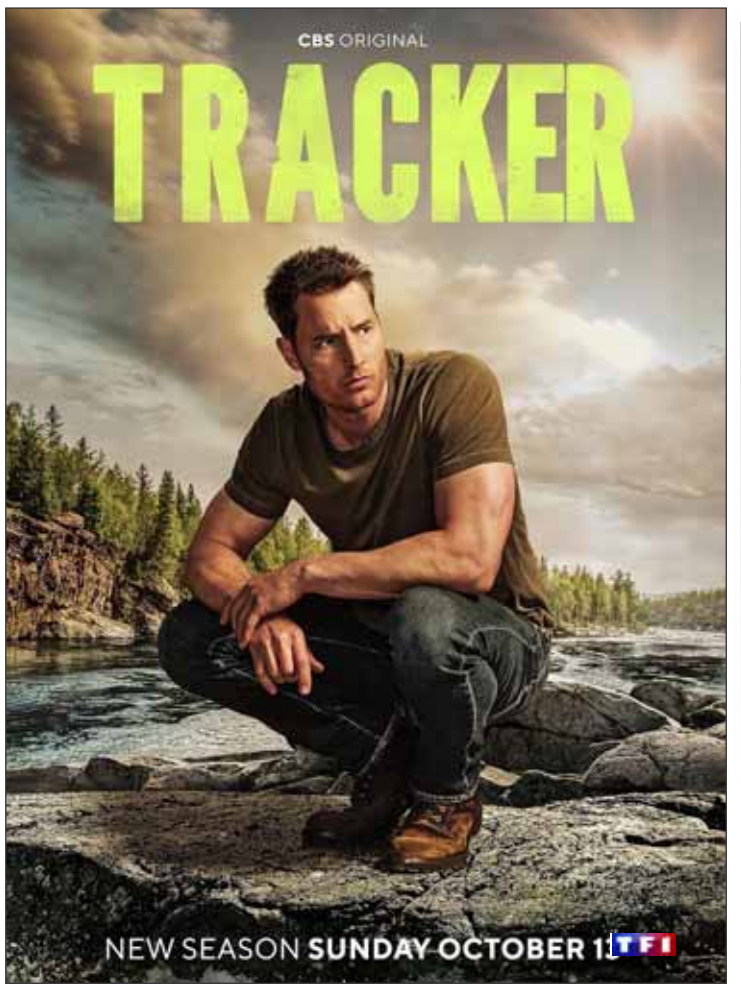
et que les résultats de la commission Communale d 'analyses et jugements des offres, reunie en date du **01/10/2026** à quatorze heures, sont :

	Entreprise	MONTANT EN T.T.C en D.A	Délai	Note Technique	NIF	Critère de choix
Rehabilitation du reseau d'eclairage public à boulevard ALLAM Miloud à cité Abou .Tachfine Tlemcen	SARL SOTHYFAB	18.160.590.00 DA	45 JOURS	52 / 100	00031302630088300000	L'entreprise qualifiée techniquement et Moins disant.

Conformément à l'article 82 du decret Présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant la reglementation des marchés publics et des délégation des marchés public , les soumissionnaires sont invités, au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières les soumissionaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens .

Le Jeune Indépendant **du 14/10/2026 / ANEP 2631014781**

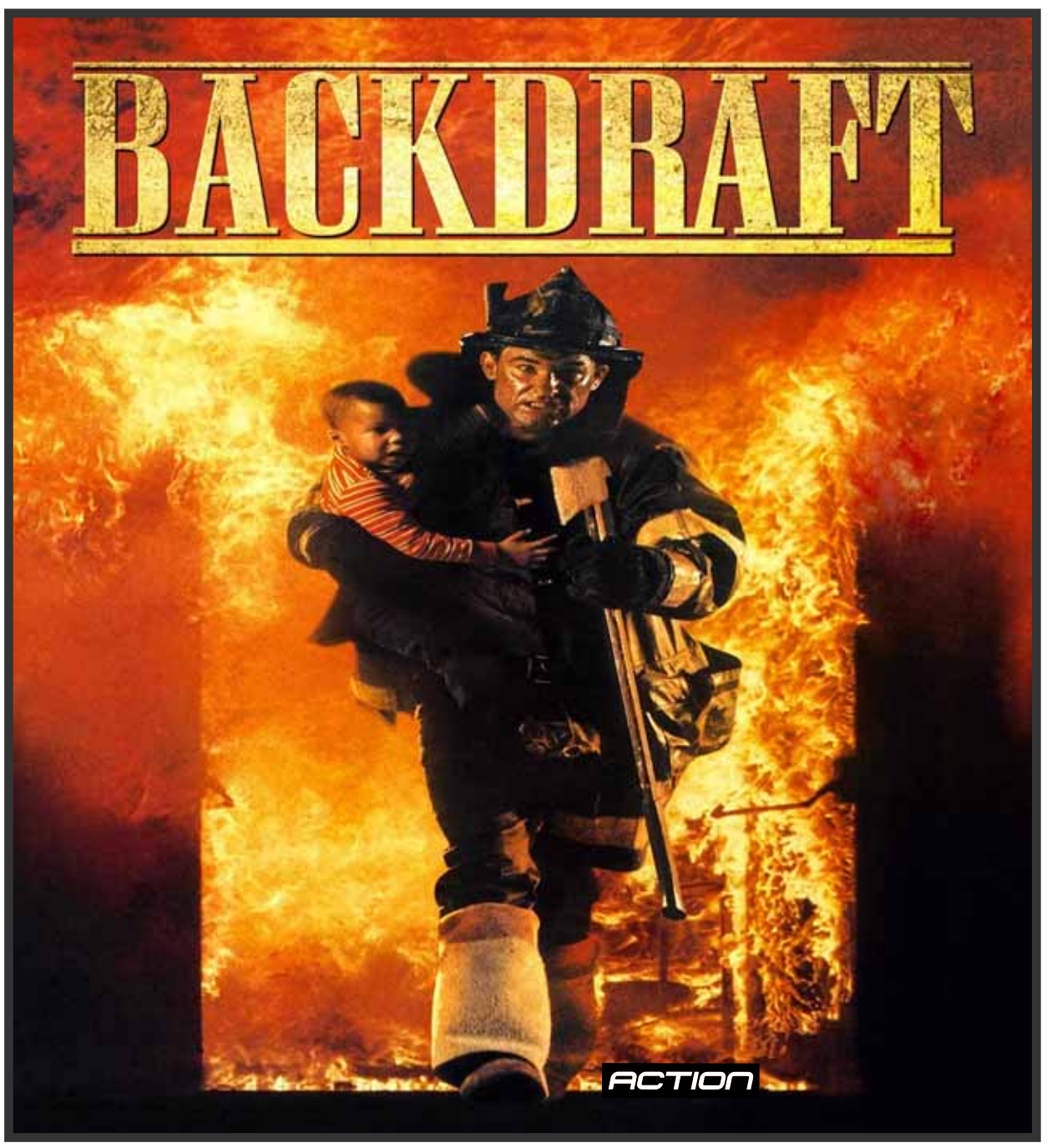












télévision

PROGRAMME DU JOUR

- 21 h 10 **Tracker** — TF1
- 21h10 On aboie en silence — 2
- 21h10 La France a un incroyable talent — 6
- 21h10 Manchester City / Paris-SG — CANAL+
- 21 h 25 Enquêtes criminelles — W9
- 21 h 50 Memories of Murder — CINE+ PREMIER
- 20 h00 Kaamelott — 6ter
- 20 h 22 Ocean's Thirteen — CINE+ PREMIER
- 21 h 00 a — CANAL+ SPORT
- 21 h 00 La Maison des femmes — CINEMA
- 20 h 50 Aston Villa / Fenerbahçe — Football — CANAL+ Sport
- 21 h 25 Bonne conduite — TMC

20h50 la chaine ACTION



sans aucun remords

Un membre des forces spéciales cherche à venger le meurtre de sa femme et découvre une conspiration internationale.

22 h 30

Backdraft

Deux frères pompiers enquêtent sur une série d'incendies criminels particulièrement dangereux.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:59	12:15	15:26	17:54	19:15
CONSTANTINE	05:04	12:20	15:31	17:59	19:20
ALGER	05:18	12:34	15:46	18:13	19:34
OUARGLA	05:10	12:25	15:41	18:08	19:24
CHLEF	05:25	12:41	15:53	18:20	19:41
MOSTAGANEM	05:30	12:45	15:58	18:25	19:45
ORAN	05:33	12:49	16:01	18:28	19:48

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8616 — MERCREDI 14 OCTOBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	25°	18°
Oran	27°	19°
Constantine	23°	12°
Ouargla	29°	20°

COOPÉRATION MILITAIRE

Chanegriha reçoit le ministre nigérien de la Défense

Le renforcement de la coopération militaire et sécuritaire entre l'Algérie et le Niger a été au centre des entretiens tenus hier à Alger entre le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), et le général d'armée Salifou Modi, ministre d'État, ministre de la Défense nationale de la République du Niger.

Reçu au siège de l'état-major de l'ANP, le responsable nigérien a échangé avec son homologue algérien sur l'état de la coopération militaire bilatérale et les questions d'intérêt commun. Cette rencontre s'inscrit dans la dynamique de renforcement des relations entre les deux pays, portée par une volonté commune de consolider les mécanismes de coopération, notamment dans les domaines de la défense et de la sécurité. Dans son allocution, Saïd Chanegriha a souligné la profondeur des liens unissant l'Algérie et le Niger. Il a rappelé que les relations entre les deux pays reposent sur des liens historiques de fraternité, de solidarité sincère et de bon voisinage, consolidés au fil des étapes marquantes de leur histoire commune. « Cette visite s'inscrit dans la dynamique renouvelée que connaissent les relations algéro-nigériennes et traduit pleinement la volonté commune des dirigeants des deux pays de renforcer les mécanismes de coopération bilatérale, notamment dans les domaines de la défense et de la sécurité », a-t-il affirmé. Le chef d'état-major de l'ANP a également inscrit cette visite dans le prolongement du déplacement effectué en Algérie par le président nigérien, Abdourahamane Tiani, les 15 et 16 février 2026, à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Cette visite avait constitué, selon lui, « une étape décisive dans les relations entre les deux pays », réaffirmant leur volonté de porter leur coopération à des horizons plus larges et de relever les défis régionaux dans un esprit de solidarité renouvelée et de responsabilité partagée.


Saïd Chanegriha recevant Salifou Modi.

De son côté, Salifou Modi a exprimé sa satisfaction de se rendre en Algérie et réaffirmé sa volonté d'œuvrer au renforcement de la coopération militaire entre les deux pays. Il a également salué le niveau de coordination multidimensionnelle qui caractérise leurs relations. La rencontre s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'ANP et du ministère de la Défense nationale, ainsi que des membres de la délégation nigérienne. Elle s'est achevée par un échange de cadeaux symboliques et la signature du livre d'or de l'état-major de l'ANP par le ministre nigérien de la Défense.

Aymen D.

RENVERSEMENT D'UN BUS SCOLAIRE À CHLEF

Trente-sept enfants blessés

UN BUS privé transportant des enfants s'est renversé, hier matin, sur la route de Souamer, dans la commune de Beni Haoua, à Chlef. L'accident a fait 37 blessés parmi les enfants, dont six en état de choc.

C'est ce qu'a indiqué le bilan communiqué par la Protection civile.

L'alerte a été donnée vers 7h30, après que le véhicule eut quitté sa trajectoire avant de se renverser.

Les équipes de la Protection civile se sont immédiatement rendues sur les lieux pour porter secours aux victimes et leur prodiguer les premiers soins.

Les enfants blessés ont ensuite été évacués vers l'hôpital local pour une prise en charge médicale. Le bilan initial faisait état de 15 enfants touchés, avant d'être revu à la hausse pour atteindre 37 blessés. Les circonstances exactes de l'accident n'ont pas été précisées.

Les causes du dérapage et du renversement du bus restent, à ce stade, inconnues.

M. B.

Publicité

